



Un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars.

Une marge de 127,6 millions de dollars, comparativement à 93,4 millions en 2009.

Un bénéfice net de 65,6 millions de dollars, par rapport à 61,8 millions de dollars en 2009.

Une année exigeante sur le marché Sud, mais remarquable sur le marché transatlantique.

Une entente avec la compagnie aérienne Transavia pour l'affrètement de petits porteurs.

La progression du renouvellement de la flotte d'Air Transat.

La mise sur pied d'un voyageur expéditif au Mexique : Eleva Travel.

voyagiste international

Transat A.T. inc. est un voyageur international intégré, spécialisé dans le voyage vacances, qui offre plus de 60 pays de destination et distribue des produits dans quelque 50 pays.

Sommaire financier

En milliers de dollars canadiens
sauf les montants par action et les ratios

	2010	2009	Variation \$	Variation %
Revenus	3 498 877	3 545 341	(46 464)	(1,3)
Marge ¹	127 582	93 395	34 187	36,6
Bénéfice net	65 607	61 847	3 760	6,1
Bénéfice dilué par action	1,73	1,85	(0,12)	(6,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	119 131	45 234	73 897	163,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	180 552	75	0,04
Actif total	1 189 458	1 129 503	59 955	5,3
Dettes à long terme (y compris la tranche à court terme)	29 059	107 684	(78 625)	(73,0)
Ratio d'endettement ²	0,63	0,67	(0,04)	(6,5)
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires ³ (%)	16,3	17,3	(1,0)	(6,2)
Valeur comptable par action ⁴	11,60	9,74	1,86	19,1
Cours de l'action au 31 octobre (TRZ.B)	16,35	14,54	1,81	12,4
Actions en circulation à la fin de l'exercice	37 850	37 729	121	0,3

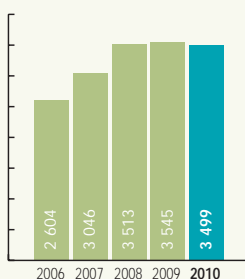
¹ La marge correspond aux revenus moins les dépenses d'exploitation, selon les états consolidés des résultats.

² Le ratio d'endettement correspond au pourcentage du passif sur l'actif.

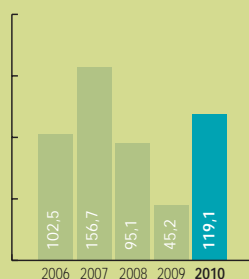
³ Le rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice net divisé par la moyenne des capitaux propres.

⁴ La valeur comptable par action correspond aux capitaux propres divisés par le nombre total d'actions en circulation.

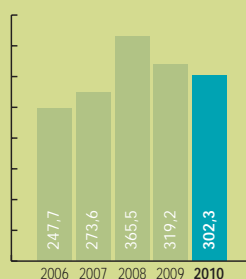
Revenus
(En millions de dollars)



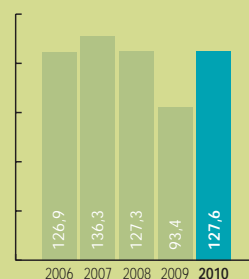
Flux de trésorerie liés
aux activités d'exploitation
(En millions de dollars)



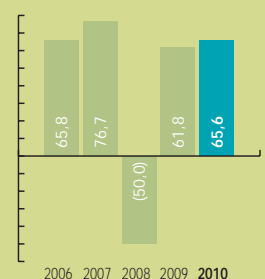
Carburant d'avion
(En millions de dollars)



Marge
(En millions de dollars)



Bénéfice net (perte nette)
(En millions de dollars)





Message aux actionnaires

Jean-Marc Eustache

Président du conseil
d'administration,
président
et chef de la direction

Exploiter le fort potentiel du marché touristique

L'exercice 2010 a vu se dessiner une reprise économique lente et très inégale selon les marchés. Néanmoins, la demande touristique internationale s'est rétablie comparativement à 2009. En ce qui concerne Transat, les volumes étaient au rendez-vous, mais comme par les années passées, ce résultat a été rendu possible en partie par des prix de vente particulièrement alléchants qui ont pesé sur les marges de la saison hivernale et du marché français. Les mesures d'optimisation des processus et de réduction des coûts mises en œuvre ces dernières années nous ont toutefois aidés à inscrire des résultats somme toute satisfaisants dans les circonstances, démontrant encore une fois leur bien-fondé.

Le dernier exercice a été atypique. Durant la saison hivernale, nos résultats dépendent fortement du marché des destinations soleil au départ du Canada. Or ce marché est extrêmement compétitif parce que depuis plusieurs années, les capacités mises en place en début de saison dépassent largement la demande, aussi solide soit-elle. Sachant cela, nous avons exceptionnellement pris le parti de réduire nos stocks au début de l'hiver, ce qui a entraîné des perturbations importantes sur le plan des horaires, de l'exploitation et de la distribution. Malheureusement, les bénéfices attendus – soit des prix plus élevés et des marges supérieures – ne se sont pas matérialisés car nos concurrents ont rapidement comblé le vide que nous avions laissé. Résultat, un premier semestre à oublier. Puis, durant la deuxième moitié de l'exercice, alors que certains prévoient un été difficile sur le marché transatlantique, nous avons connu le meilleur été de notre histoire, en particulier grâce à la performance remarquable des équipes responsables du marché transatlantique, notamment chez Transat Tours Canada, Vacances Transat (France) et Canadian Affair.

Pour l'exercice 2010, nous affichons des revenus de 3,5 milliards de dollars, en baisse de 1% sur l'exercice précédent, une marge de 127,6 millions de dollars, contre 93,4 millions en 2009, et un bénéfice net de 65,6 millions de dollars (1,73 \$ par action), comparativement à 61,8 millions (1,85 \$ par action) pour 2009. Précisons que les résultats de ces deux exercices incluent des éléments hors trésorerie et non liés à l'exploitation. Si on exclut ces éléments, nous avons réalisé un bénéfice ajusté après impôts de 53,7 millions de dollars en 2010 (1,41 \$ par action), nettement supérieur à celui de 2009 qui se chiffrait à 33,7 millions (1,01 \$ par action). Notons également que la marge de Transat a subi une ponction d'environ 4 millions de dollars par suite des perturbations du trafic aérien qu'a entraînées l'éruption du volcan Eyjafjöll en Islande.

En ce début 2011, les perspectives nous semblent favorables malgré des défis qu'il ne faut pas minimiser et en dépit des incertitudes liées à la transformation continue de l'industrie. Les projections de l'Organisation mondiale du tourisme et du Conference Board du Canada, notamment, confirment la tendance à long terme de la progression du tourisme international sous l'effet de facteurs comme la croissance démographique. Transat a les compétences, les ressources et l'organisation nécessaires pour exploiter ce potentiel, et nous abordons la nouvelle année avec notre habituel mélange de prudence et d'optimisme.

Le marché expéditif canadien

Transat Tours Canada (TTC), qui opère principalement sous les marques Vacances Transat, Nolitours et Air Transat, a connu une saison hivernale pénible. La décision de réduire nos stocks a entraîné une légère diminution de nombre de nos passagers alors que l'offre est restée excédentaire, ce qui a fait chuter les prix de vente. Le premier semestre s'est donc soldé par une baisse de revenus et par une perte, y compris à cause de l'effet des opérations de couverture. Cependant, les efforts que nous avons déployés ces dernières années et en début de saison pour réduire les coûts ont permis de limiter les dégâts. Au deuxième semestre, les résultats ont été nettement meilleurs grâce à l'augmentation des volumes, des prix et des marges sur le marché transatlantique. De fait, Transat est de loin le voyageur le plus actif sur ce marché, avec une force de frappe sans équivalent et taillée sur mesure pour le tourisme, soit quelque 70 liaisons directes entre le Canada et une trentaine de villes européennes.

En 2009, nous avons signé une entente de cinq ans avec le transporteur canadien CanJet Airlines pour l'affrètement de petits porteurs Boeing 737-800 de nouvelle génération sur les destinations soleil. Ces appareils ont été déployés dès l'été 2009, mais leur rodage opérationnel a véritablement commencé au premier semestre 2010. Or, leur performance n'a pas été à la hauteur de nos attentes à cause, notamment, des changements d'horaires imposés par Transat, mais nous avons pris les mesures nécessaires en vue d'améliorer la situation pour l'hiver 2011. Malgré ces difficultés, l'entente conclue avec CanJet Airlines a considérablement renforcé la position de TTC sur le marché du Sud et a eu un effet favorable sur les résultats de 2010.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre du plan de renouvellement de la flotte d'Air Transat. Un cinquième Airbus A330 est entré en service à l'automne 2009, trois autres ont suivi en 2010, et nous avons conclu des ententes en vue d'intégrer trois appareils du même type d'ici l'automne 2011. Un premier Airbus A310 a été retiré de la flotte à l'automne 2009, et un autre en 2010. Les autres le seront graduellement, ou pourraient être conservés dans le cadre d'ententes spéciales avec les bailleurs, dans un contexte de loyers substantiellement réduits. L'exploitation d'une flotte composée principalement d'Airbus A330 nous permettra de réduire les coûts d'exploitation et les émissions de gaz à effet de serre par passager.

Air Transat a connu l'une de ses meilleures années au chapitre de la ponctualité et de la fiabilité des vols, avec des résultats qui demeurent supérieurs à la moyenne. Les services offerts à bord ont été améliorés, notamment les repas, et les enquêtes de satisfaction qui sont menées régulièrement confirment le très haut calibre de la performance générale d'Air Transat.

Relancée sur des bases nouvelles en novembre, Air Transat Cargo offre des services de fret aérien entre le Canada et les destinations desservies par Air Transat, mais également vers d'autres destinations partout dans le monde, grâce à des ententes avec une trentaine de transporteurs aériens et à un réseau de représentants dans 50 pays.

Au Canada, nous réalisons plus de 30 % de nos ventes par l'entremise de notre réseau de distribution ou de nos sites Web. Continuant d'affirmer sa présence d'un océan à l'autre, Transat Distribution Canada (TDC) regroupait 442 agences, dont 368 franchisées, au 31 octobre. TDC a obtenu d'excellents résultats en 2010.

Le marché expéditif européen

Au départ de la France, nous avons constaté un redressement par rapport à 2009, dans un marché qui demeure toutefois marqué par une certaine morosité. C'est ainsi que la demande sur le long-courrier, dont la forte contraction avait affecté nos résultats en 2009, est repartie à la hausse. Par contre, le moyen-courrier a souffert d'une demande hésitante alors qu'il s'était remarquablement bien comporté l'an dernier, notamment chez Look Voyages. Étant donné l'importance des stocks sur ce marché, cette défaillance a forcé une diminution des prix et des marges.

Entre le Royaume-Uni et le Canada, un marché très important pour Transat, nous avons réalisé une excellente performance dans les deux directions, consolidant notre position de chef de file en tant que voyageur face à une concurrence qui en 2010 provenait essentiellement des compagnies aériennes régulières.

Dans la foulée de la création de Transat France en 2009 (une structure qui regroupe les finances, le service juridique, les systèmes d'information, les ressources humaines et, depuis 2010, les communications de nos deux voyagistes), nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de distribution. Entre autres, nous avons vendu 20 agences de voyages à des conditions satisfaisantes, en conservant 40 qui sont maintenant exploitées sous la bannière Look Voyages. En novembre 2009, Transat France est devenue un partenaire de référence d'AS Voyages, le plus grand réseau de distribution de l'Hexagone, avec plus de 1 300 agences, dont les agences de Look Voyages depuis janvier 2010.

En 2010, Transat a conclu une entente de trois ans avec Transavia France, une compagnie aérienne fondée par le groupe Air France/KLM, en vue de l'affrètement par Transat France de petits porteurs Boeing 737-800, principalement pour la desserte du bassin méditerranéen. Avec cet accord, Transavia France est devenue le partenaire aérien privilégié de Vacances Transat (France) et de Look Voyages, qui totalisent près de 600 000 clients par année, dont bon nombre volent en moyen-courrier sur le bassin méditerranéen. Cette entente va rehausser et consolider notre offre, à l'instar de l'entente que nous avons conclue avec XL Airways, qui utilise un des appareils d'Air Transat pour servir nos voyagistes français durant la saison hivernale.

Un nouveau marché expéditif : le Mexique

Au cours de l'exercice, Transat a investi un nouveau marché source en s'établissant à Monterrey, au Mexique, sous la marque Eleva Travel. Depuis l'été 2010, Eleva Travel propose aux Mexicains une variété de forfaits pour leur pays (Cancún, Puerto Vallarta, Acapulco) et les États-Unis (Las Vegas). D'autres destinations s'ajouteront graduellement, dont le Canada, qui est populaire auprès des Mexicains.

La demande touristique mexicaine vise principalement le marché intérieur et se concentre sur la saison estivale. Ainsi, Cancún et Puerto Vallarta attirent plus de deux millions de voyageurs mexicains, dont la majorité entre avril et septembre. Présente sur le marché réceptif mexicain, Transat bénéficie déjà d'ententes et de relations commerciales avec de nombreux hôteliers pour ces deux destinations.

La création d'Eleva Travel nous permet bien sûr de diversifier nos sources de revenus. Mais elle aura aussi des retombées positives pour nos voyageurs expéditifs au Canada, notre voyageur réceptif au Mexique et nos hôtels sur la Riviera Maya en accroissant notre poids à destination.

Les marchés réceptifs et les services à destination

Le Canada a connu une autre année difficile en tant que destination malgré une demande touristique internationale vigoureuse. Néanmoins, Jonview Canada, qui est le principal voyageur réceptif au pays, a enregistré de très bons résultats après un exercice 2009 difficile. Notre filiale a en effet accueilli plus de 236 000 passagers, en hausse de 15%, tout en améliorant sa rentabilité. Cette embellie est principalement attribuable aux marchés britannique et français. Cela dit, la vigueur du dollar canadien et l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique nuisent au développement touristique à destination du Canada et ajoutent aux difficultés de l'industrie. En 2010, nous avons fait des démarches auprès du gouvernement fédéral pour faire valoir la nécessité de modifications au régime fiscal en vue d'améliorer la compétitivité du pays par rapport à d'autres destinations.

Un important projet de rénovations a été complété dans un de nos complexes hôteliers mexicains, et les conditions sont réunies pour que nos établissements profitent de la reprise qui se dessine, notamment sur la Riviera Maya.

La responsabilité d'entreprise

De concert avec nos employés et nos partenaires, nous poursuivons nos efforts pour faire de Transat l'un des acteurs les plus responsables du tourisme de masse. Nous entendons bâtir des rapports plus dynamiques avec les parties prenantes, adopter des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité et encourager nos partenaires à en faire autant, l'objectif étant notamment d'assurer la pérennité des actifs essentiels au développement touristique. Il en va de notre intérêt à tous : actionnaires, employés, clients, partenaires et collectivités.

L'exercice 2010 a été marqué par l'élaboration et la mise en œuvre d'un tableau de bord qui nous aidera à piloter une démarche de responsabilité au regard de 10 objectifs assortis de 52 priorités et cibles.

Transat est particulièrement fière d'avoir signé une entente de collaboration avec l'ONG canadienne Au-delà des frontières pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants. Rappelons que Transat a inscrit cet enjeu au cœur de ses préoccupations en juin 2008, lors de l'adoption de sa politique de tourisme durable.

En novembre 2010, Transat a reçu un «World Travel Market Global Award» pour ses efforts en matière de développement durable. Cette reconnaissance internationale rejaille sur l'ensemble de nos employés, et particulièrement sur tous ceux qui ont œuvré à ce mandat au quotidien. Il s'agit d'un formidable encouragement à continuer.

En ce qui concerne les ressources humaines, nous avons poursuivi nos efforts au chapitre du développement des compétences et de la préparation d'une relève dynamique, tirant parti des bases solides qui ont été construites ces dernières années. Pour des raisons évidentes, nous avons porté une attention particulière à la formation en gestion du changement. De plus, le programme de formation pour gestionnaires de premier niveau (150 participants) s'est enrichi de nouveaux modules. Nous avons également reconduit un programme de formation accélérée très ciblé qui met en jeu un outil Web conçu pour favoriser une interaction régulière entre les cadres et les participants, l'objectif étant d'assurer une progression soutenue et documentée. De plus, nous avons entrepris de réviser nos programmes de rémunération incitative et d'assurances collectives en vue d'accroître l'attractivité de l'entreprise et de fidéliser notre personnel.

Transat entame l'exercice 2011 en bonne posture d'un point de vue tant stratégique que financier. Notre organisation a beaucoup gagné en efficacité et en flexibilité, nous maîtrisons bien nos coûts, et notre structure financière est solide.

Un regard sur 2011 et l'avenir

Bien que la demande touristique montre des signes très encourageants pour le court et le long terme, le marché demeure changeant et nous amène régulièrement de nouveaux défis. Depuis deux ans, par exemple, les compagnies aériennes régulières semblent vouloir se lancer dans le tourisme pour la durée, après s'être contentées d'incursions passagères pendant longtemps. On se retrouve ainsi avec deux modèles de fonctionnement différents, celui des voyagistes, et celui des transporteurs aériens, ce qui complique encore davantage la conception et l'implantation des stratégies commerciales. Et bien entendu, la concurrence traditionnelle ne donne aucun signe de vouloir s'estomper.

D'autres facteurs d'incertitude sont à l'œuvre. D'abord, les goûts et les attentes des touristes ne cessent d'évoluer et de se diversifier. Ensuite, les nouveaux outils que les consommateurs utilisent pour planifier leurs vacances, évaluer la performance des prestataires et partager l'information entre eux les rendent chaque jour plus puissants. En fait, Internet n'a pas encore livré tous ses secrets et continue d'ouvrir des possibilités nouvelles, qui deviendront des défis ou des opportunités selon le degré de vision et d'imagination des acteurs du marché.

Tout en envisageant 2011 avec un relatif optimisme, c'est dans cette perspective que nous œuvrons activement sur trois axes pour préparer Transat à l'avenir.

- Sur le plan de la commercialisation au sens très large, nous continuons de faire évoluer l'organisation afin de présenter une offre plus flexible. Cette transformation implique notamment le renouvellement de notre stratégie produit et la montée en puissance de nos systèmes de gestion de l'information, un chantier que nous avons amorcé il y a quelques années et qui progresse comme prévu. En 2011, nous prévoyons investir 21 millions de dollars en technologies. Nous devons également raffiner notre stratégie marketing, poursuivre l'expansion de notre réseau de distribution et, bien entendu, mettre en œuvre des processus toujours plus efficaces.
- Par ailleurs, nous avons entamé une réflexion stratégique concernant la marque et l'expérience-client. Nous voulons améliorer notre potentiel de différenciation, accroître la qualité de l'expérience et canaliser les énergies de nos équipes sur un axe clairement défini afin de propulser Transat dans une classe à part sur le marché mondial du voyage d'agrément.

- Enfin, la croissance demeure bien entendu une priorité, y compris par voie d'acquisitions lorsque des cibles intéressantes se présentent et que les conditions sont propices. Nous entendons principalement diversifier nos marchés sources en pénétrant d'autres pays, accroître notre part de marché en Ontario (le plus important marché régional canadien) et poursuivre notre intégration en renforçant notre présence sur le segment réceptif de nos principaux marchés (notamment le sud de l'Europe et l'Afrique du Nord) et dans le domaine de l'hôtellerie.

Transat entame l'exercice 2011 en bonne posture d'un point de vue tant stratégique que financier. Notre organisation a beaucoup gagné en efficacité et en flexibilité, nous maîtrisons bien nos coûts, et notre structure financière est solide.

En juin 2010, nous avons annoncé la nomination de M. W. Brian Edwards à titre d'administrateur indépendant de la Société. Fondateur de BCE Emergis, qui est devenue un leader du commerce électronique en Amérique du Nord, M. Edwards est un administrateur aguerri. Sa grande compétence et son expérience profiteront à Transat et à ses actionnaires.

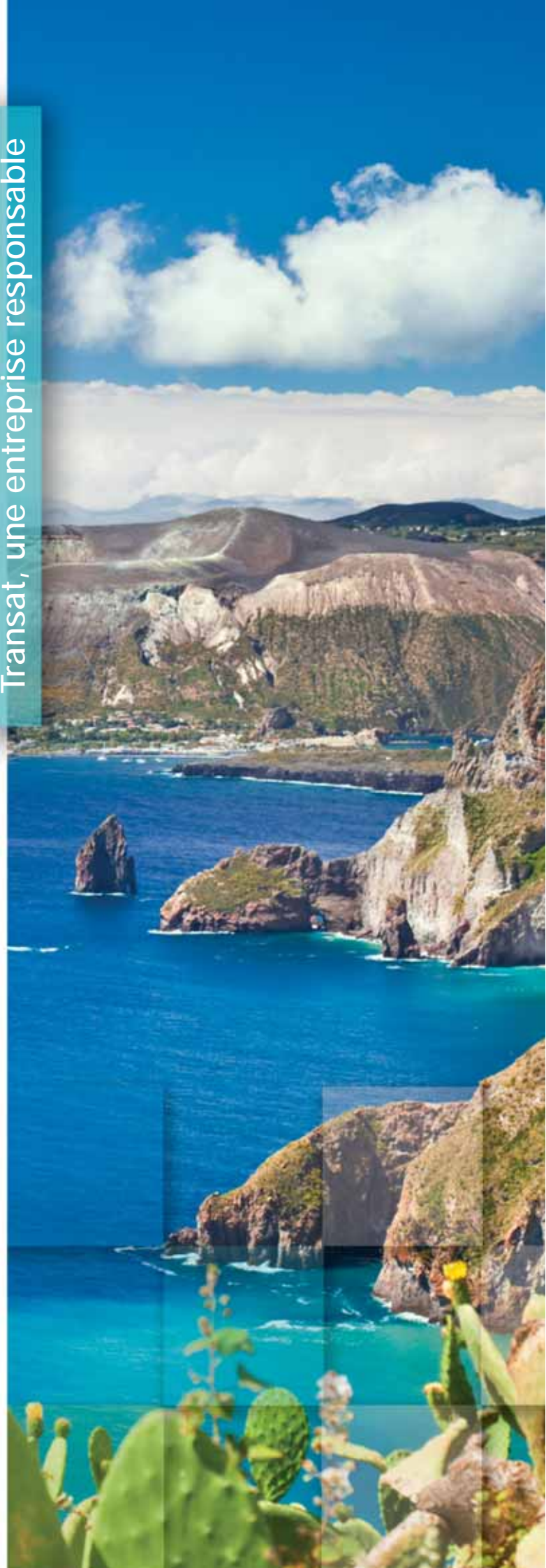
Je remercie tous les membres du personnel, de l'équipe de direction et du conseil d'administration pour leur contribution et pour leur détermination à faire de Transat une entreprise exemplaire à tous égards. Je remercie également nos actionnaires de leur confiance. Nous gardons le cap, et je peux vous assurer qu'à l'aube de 2011, Transat a tous les atouts nécessaires pour réussir.

Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache
Le 15 décembre 2010

Transat poursuit ses efforts en vue de devenir une des entreprises les plus responsables dans son domaine. Nous entendons bâtir des rapports toujours plus dynamiques avec les parties prenantes de notre activité, intégrer les meilleures pratiques, et encourager nos partenaires à en faire autant.



Environnement

Sur le plan environnemental, notre premier objectif consiste à réduire autant que possible notre consommation de ressources et l'empreinte écologique de nos activités. Jusqu'ici, notre action a porté principalement sur l'intégration du principe des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) et sur l'élimination ou la réduction des sources de pollution. De plus, nous avons établi un écobilan fiable pour les exercices 2009 et 2010, ce qui nous permettra de mesurer l'évolution de notre performance au moyen de données objectives.

En 2010, nous avons amorcé la mise en œuvre d'un programme conçu pour encourager nos partenaires du secteur hôtelier à adopter des pratiques d'avant-garde en matière de gestion responsable. Ce programme, qui préconise l'adoption de 55 pratiques d'excellence dans huit champs d'action, sera graduellement étendu à l'ensemble des fournisseurs de services touristiques avec qui nous faisons affaire.

Air Transat et Handlex partagent un immeuble dans le périmètre de l'aéroport Montréal-Trudeau. En 2010, dans le cadre de l'implantation de notre système de gestion environnementale (amorcée en 2008), nous avons déposé une demande de certification LEED-EB (Leadership in Energy and Environmental Design for Existing Buildings) pour ce bâtiment (exclusion faite du centre d'entretien).

Les appareils d'Air Transat transportent une quantité considérable de produits de toutes sortes, et chaque vol génère un volume appréciable de déchets. L'équipe d'Air Transat s'est attaquée à cet enjeu en 2008. On a dressé une liste de 241 produits qui font actuellement l'objet d'une analyse visant à déterminer si on peut les éliminer, en diminuer la quantité embarquée, leur substituer des produits plus légers ou les remplacer par des produits recyclés, recyclables ou plus durables.

Dès 2003, Air Transat a mis en œuvre un programme de gestion du carburant très rigoureux. Selon nos estimations, ce programme nous permet de réduire notre consommation de carburant et nos émissions de gaz à effet de serre d'environ 5 %, toutes choses étant égales par ailleurs.

Émissions de CO₂ liées aux vols d'Air Transat (du 1^{er} novembre au 31 octobre)

	Émissions totales de CO ₂ (en tonnes métriques)	Consommation de carburant (litres) Émissions de CO ₂ (kg) (par passager par 100 km)
2010	1 109 378	3,30 litres (8,35 kg)
2009	1 139 773	3,28 litres (8,30 kg)
2008	1 137 629	3,26 litres (8,25 kg)
2007	1 013 970	3,17 litres (8,02 kg)

L'augmentation des émissions totales entre 2007 et 2009 est attribuable à l'augmentation du nombre de vols. L'augmentation de la consommation par passager sur les périodes 2007-2008 et 2008-2009 est principalement attribuable à la réduction du nombre de sièges à bord des appareils en 2008. En 2010, la diminution des émissions totales est attribuable à la diminution du nombre de vols; l'augmentation de la consommation par passager est pour sa part attribuable à une légère diminution des taux de remplissage et à une augmentation du fret transporté.

Coopération avec les destinations

Une démarche de responsabilité d'entreprise dans le domaine du tourisme implique nécessairement qu'on s'intéresse aux collectivités qui accueillent les voyageurs. On doit notamment construire des relations marquées par le respect avec les milieux d'accueil, et donc s'efforcer de concilier les intérêts de toutes les parties en présence. Sachant cela, et même si les dernières années ont été difficiles pour le tourisme, nous continuons d'appuyer plusieurs organisations qui font œuvre utile sur les marchés où Transat est présente.

Dans le cadre d'un partenariat conclu en 2009, nous soutenons l'action de SOS Villages d'Enfants, une organisation qui se consacre aux orphelins et aux enfants abandonnés du monde entier. SOS Villages d'Enfants compte quelque 500 villages dans 132 pays et veille sur 80 000 enfants. Ce partenariat majeur s'ajoute à celui que nous avons avec la Fondation Rêves d'Enfants depuis 2004, par l'entremise d'Air Transat.

En 2010, notre principale initiative sur le plan humanitaire aura été notre participation aux opérations de secours en faveur d'Haïti, à la suite du tremblement de terre du 12 janvier. Une semaine après la catastrophe, soit le 20 janvier, nous avons mobilisé un gros porteur pour expédier à Port-au-Prince des tonnes de matériel et de nourriture réunis par des organisations humanitaires, par des partenaires d'Air Transat et par le personnel de l'entreprise. Des secouristes d'organisations diverses se trouvaient également à bord. Dans les semaines qui ont suivi, Air Transat a effectué trois autres vols humanitaires à destination d'Haïti.

Le dernier exercice a également été marqué par la signature d'une entente de partenariat avec Au-delà des frontières, une organisation canadienne réputée qui lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Au-delà des frontières a élaboré un programme de formation pour nous aider à combattre le tourisme sexuel impliquant des enfants. L'implantation de ce programme a déjà commencé.

Parallèlement, nous avons financé plusieurs projets de tourisme durable dans le cadre d'un programme que nous avons mis sur pied à cette fin en 2007. Pilotés par des collectivités locales ou par des organisations sans but lucratif, les projets que nous appuyons sont axés sur le développement touristique et font une large place à la protection et à la mise en valeur de l'environnement ou du patrimoine. L'objectif est de maintenir ou de stimuler l'activité économique locale dans une perspective de développement durable.

Avec la collaboration d'Uniterra, au Canada, et de Planète Urgence, en France, nous avons instauré un programme de congés solidaires qui permet à nos employés d'effectuer de courtes missions de coopération internationale.

Développement professionnel et satisfaction du personnel

Transat accorde une grande importance au développement des compétences et au maintien d'un climat de travail basé sur le respect. Au fil des années, différents programmes et outils ont été mis en place pour améliorer l'accueil, l'intégration et la formation des employés ainsi que tout ce qui touche à la reconnaissance du personnel. Au chapitre de la diversité, une valeur importante pour Transat, il convient de souligner que la moitié de nos cadres supérieurs sont des femmes et que le recrutement de personnes issues de groupes minoritaires est une priorité. De plus, nous encourageons l'embauche de personnel local à destination.

Le Code d'éthique de Transat a été révisé en 2010 et comprend maintenant des engagements liés notre vision de la responsabilité d'entreprise. Ce document, qui a été approuvé par le conseil d'administration, représente à la fois une expression de la culture de l'organisation et un instrument de gestion du changement. Chaque employé doit en prendre connaissance et s'engager à le respecter.

Le développement des compétences et l'épanouissement professionnel des employés sont au cœur de notre stratégie. Ces dernières années, nous avons

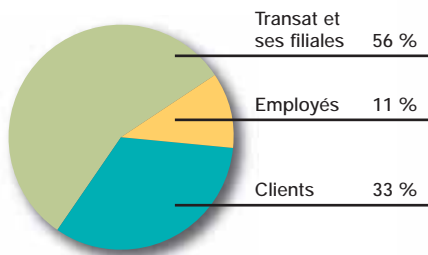
développé une offre de formation flexible et bien adaptée aux besoins des employés. Nos efforts à ce chapitre ont certainement contribué à la réduction du taux de roulement du personnel, qui a chuté de 26 % au cours des trois dernières années.

Notre stratégie de développement des compétences s'articule principalement autour du programme Odyssey et de l'Académie Transat. Odyssey s'adresse aux gestionnaires canadiens et compte huit modules axés sur douze compétences essentielles dans le métier de Transat. À ce jour, 339 gestionnaires ont entrepris ce parcours et 72 d'entre eux ont franchi plus de la moitié des étapes prévues. L'Académie Transat est un programme de formation universitaire de premier cycle en gestion des organisations, auquel notre personnel canadien peut participer sur une base volontaire sous réserve de certains critères de sélection. Ce programme est mené en partenariat avec l'Université de Sherbrooke, l'Université Ryerson de Toronto et l'Université Simon Fraser de Vancouver.

Afin de renforcer une culture axée sur le perfectionnement et d'encourager le dépassement, nous avons mis en place une méthode structurée pour évaluer le potentiel des employés, avec l'appui d'une firme spécialisée. À la lumière des premiers résultats, nous avons décidé d'utiliser cette approche plus tôt dans le parcours professionnel des employés visés, afin d'accélérer leur développement et de nous démarquer du reste de l'industrie.

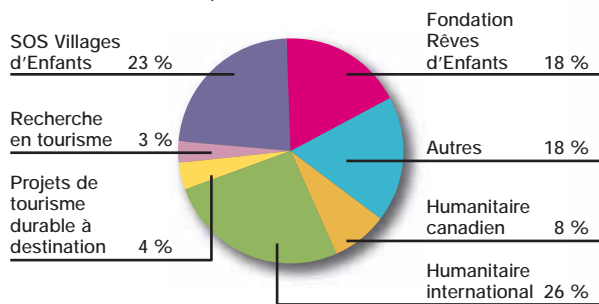
On peut consulter la version intégrale du rapport de responsabilité d'entreprise en format pdf sur le site de Transat (www.transat.com), ou en consulter une version enrichie www.resp.transat.com

Provenance des fonds



1,8 million de dollars de dons

Répartition des fonds



1,8 million \$



Transat à vol d'oiseau

Transat A.T. inc. est un voyageur international intégré, spécialisé dans le voyage vacances, qui offre plus de 60 pays de destination et distribue des produits dans quelque 50 pays. Transat possède sa propre compagnie aérienne, fournit des services à destination, est active dans l'hôtellerie et exploite un vaste réseau de distribution. Entreprise responsable et soucieuse de contribuer au développement durable du tourisme, Transat compte sur une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité pour offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité à des prix accessibles.

Voyagistes expéditifs

Transat Tours Canada (TTC)

Vacances Transat, Nolitours, Air Transat, Transat Holidays USA

Premier voyageur vacances entre le Canada et l'Europe, Transat Tours Canada offre également aux Canadiens, en toute saison, une gamme variée de séjours au Mexique, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Floride, de même que des croisières dans toutes les mers du monde grâce à des ententes avec les meilleures compagnies de croisières. Des deux côtés de l'Atlantique, TTC propose une vaste gamme de circuits et de formules d'hébergement élaborés par Transat ou par ses partenaires.

Air Consultants Europe (ACE)

Partenaire de Transat Tours Canada en Europe, ACE travaille aussi en étroite liaison avec Jonview Canada afin de commercialiser les produits Transat à destination du Canada au départ de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Suisse.

Révatours et Merika Tours

Au Canada, Révatours offre des circuits et des produits à la carte à destination de quelque 30 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, alors Merika Tours offre des destinations nord-américaines.

Look Voyages et Amplitravel

En France, Look Voyages continue d'offrir la formule gagnante des Clubs Lookéa (32 clubs dans 16 pays à l'été 2010) tout en diversifiant son offre avec un éventail de séjours et de circuits, notamment à destination de la Tunisie sous la marque Amplitravel.

Vacances Transat (France)

Premier voyageur du marché français pour le Canada, Vacances Transat (France) s'affirme en France comme un spécialiste des circuits aux quatre coins du monde. Opérant également sous la marque Brokair (pour les groupes) Vacances Transat offre plus de 30 pays de destination au départ de la France.

Canadian Affair

Principal voyageur du Royaume-Uni à destination du Canada, Canadian Affair travaille main dans la main avec Transat Tours Canada, Jonview Canada, Air Transat et Thomas Cook Airlines.

Eleva Travel

Installée à Monterrey (Mexique), Eleva Travel offre des voyages d'agrément aux Mexicains à destination notamment de Cancún, Puerto Vallarta et Acapulco, sur le marché intérieur, et de Las Vegas aux États-Unis.

Voyagistes réceptifs, services à destination et hôtellerie

Jonview Canada (80,07 %)

Jonview Canada, le plus important voyageur réceptif au Canada, propose ses produits dans une cinquantaine de pays, non seulement en Europe, mais également dans un nombre grandissant de marchés émergents.

Tourgreece

Chaque année, Tourgreece accueille environ 100 000 voyageurs en Grèce, ce qui en fait l'un des voyageurs réceptifs les plus importants dans ce pays.

Trafic Tours (70,0 %) et Turissimo (70,0 %)

Trafic Tours et Turissimo proposent des excursions et d'autres services à destination aux vacanciers qui séjournent dans la grande région de Puerto Vallarta, à Cancún et sur la Riviera Maya, au Mexique, de même qu'en République dominicaine.

Ocean Hotels (35,0 %)

Transat est propriétaire à 35 % d'une entreprise hôtelière qui exploite cinq hôtels dans trois complexes au Mexique et en République dominicaine, de concert avec la grande chaîne espagnole H10 Hotels.

Distribution

Transat Distribution Canada (TDC)

Club Voyage, Marlin Travel, Voyages en Liberté,
Travel Plus

À la fin de l'exercice 2010, Transat Distribution Canada (TDC) regroupait quelque 442 agences (dont 368 franchisées) et environ 2 300 conseillers en voyage, demeurant le plus important réseau d'agences de voyages au Canada.

Tripcentral.ca

tripcentral.ca (64,6 %), et **exitnow.ca**

En plus de sa présence dynamique sur Internet, Tripcentral.ca compte 22 points de vente au Canada et opère l'agence de voyages en ligne exitnow.ca.

Eurocharter

Eurocharter regroupe 40 agences de voyages appartenant à Transat, en France, lesquelles opèrent sous la bannière Look Voyages et sont membres du réseau AS Voyages.

Transport aérien

Air Transat

Air Transat exploite une flotte de gros porteurs Airbus A330 et A310. Ses performances au chapitre de la ponctualité des vols, de la fiabilité et de la gestion du carburant s'inscrivent parmi les meilleures de l'industrie. Plusieurs facteurs contribuent à faire d'Air Transat une compagnie aérienne de premier plan dans sa catégorie : un personnel de bord qualifié et accueillant, un programme exceptionnel pour les jeunes familles, la classe Club, son service OptionPlus, etc.

Handlex

Handlex offre des services aéroportuaires (enregistrement des passagers, manutention des bagages, fret, nettoyage des avions, services de piste, entretien de l'équipement au sol) à 32 transporteurs, dont Air Transat, aux aéroports de Montréal (Trudeau et Mirabel), de Toronto et de Vancouver.

Sauf indication contraire, toutes les filiales sont détenues à 100 %.



Amérique

2010

2009

Voyagistes expéditifs et transport aérien

Transat Tours Canada

(Vacances Transat,
Nollitours et Air Transat)

Revenus	2 394 000	2 394 000
Effectif	2 516	2 554
Passagers Air Transat ¹	2 960 000	3 207 000
Voyageurs ²	1 750 000	1 619 000

Révatours

Revenus	29 300	11 700
Effectif	20	18
Voyageurs	8 700	3 600

Voyagistes réceptifs et services à destination

Jonview Canada

Revenus	110 500	105 400
Effectif	153	188
Voyageurs	236 000	206 000

Autres

Revenus	44 800	52 700
Effectif	313	285

Distribution au détail

Transat Distribution Canada

(Club Voyages,
Voyages en Liberté, TravelPlus,
et Marlin Travel)

Revenus (commissions et franchises)	56 400	58 900
Points de vente en propriété	74	77
Effectif	432	454
Points de vente franchisés	368	354

Tripcentral.ca

Revenus	12 800	9 300
Effectif	136	136
Points de vente en propriété	22	22

Autres services aériens

Handlex

Revenus	49 600	54 900
Effectif	941	1 024

Transat A.T. inc.

Effectif	526	488
----------	-----	-----

Europe

2010

2009

Voyagistes expéditifs

Vacances Transat (France)

(Vacances Transat (France),
Bennett Voyages et Brokair)

Revenus (€)	212 000	202 000
Effectif	213	200
Voyageurs	185 000	167 000

Look Voyages

Revenus (€)	251 000	260 000
Effectif	311	276
Voyageurs	278 000	284 000
Club Lookéa/été ³	32	32
Club Lookéa/hiver ³	15	14

Amplitravel

Revenus (€)	34 000	36 500
Effectif	17	18
Voyageurs	100 000	113 000

Air Consultants Europe

Revenus commissions (€)	3 300	2 300
Effectif	23	23
Voyageurs	62 000	49 000

Canadian Affair

Revenus (£)	156 000	110 700
Effectif	76	77
Voyageurs	317 000	271 000

Voyagistes réceptifs et services à destination

Tourgreece

Revenus (€)	17 400	17 800
Effectif	40	32
Voyageurs	103 800	80 000

Distribution au détail

Eurocharter

(agences Look Voyages)

Revenus commissions (€)	5 800	8 500
Effectif	102	177
Points de vente en propriété	40	63

¹ Les sociétés aériennes comptabilisent les segments de vol en passagers

² Les voyagistes comptabilisent les voyageurs en aller-retour

³ Incluant croisière Lookéa en Égypte

Toutes les filiales sont détenues à 100 % sauf :
Jonview Canada (80,07 %) et Travel Superstore Inc. (Tripcentral.ca) (64,6 %)

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	17
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR	18
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	19
APERÇU	19
ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	23
SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	27
PLACEMENTS DANS DES PCAA	30
AUTRES	32
COMPTABILITÉ	32
RISQUES ET INCERTITUDES	38
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	41
PERSPECTIVES	41

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 par rapport à l'exercice terminé le 31 octobre 2009 et doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 15 décembre 2010. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 et la notice annuelle.

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Se référer à la section Mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions «Transat», «nous», «notre», «nos» ou la «société», sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme «s'attendre à», «anticiper», «planifier», «croire», «estimer», «avoir l'intention de», «viser», «projeter», «prévoir», ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur

est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la société dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2011 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.
- La perspective selon laquelle les revenus ainsi que le nombre total de voyageurs en 2011 devraient être supérieurs à ceux de 2010.
- La perspective selon laquelle la société devrait générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation positifs en 2011.
- La perspective selon laquelle les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 50,0 millions de dollars.
- La perspective selon laquelle la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la société pourrait bénéficier de coûts d'intrants inférieurs.

En faisant cette déclaration, la société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les coûts d'hôtels et autres coûts terrestres seront à la baisse. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les PCGR. Nous présentons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR.

Généralement, une mesure financière non conforme aux PCGR s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas conforme aux PCGR et qui soit exclut ou comprend des montants compris ou exclut dans la mesure la plus directement comparable calculée et présentée conformément aux PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la société sont les suivantes :

Marge (perte d'exploitation)

Revenus moins les dépenses d'exploitation.

Bénéfice ajusté (perte ajustée)

Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales, impôts sur les bénéfices, variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non-monétaire sur des placements dans des PCAA et charge (gain) de restructuration.

Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts

Bénéfice net (perte nette) avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain (perte) non-monétaire sur des placements dans des PCAA et charge (gain) de restructuration, net des impôts y afférents.

Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts

Bénéfice ajusté (perte ajustée) après impôts divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué (perte diluée) par action.

Dettes totale

Dettes à long terme plus la dette et les ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, présentées à la page 29.

Dettes nette

Dettes totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalent de trésorerie et les placements dans des PCAA.

Les mesures financières décrites ci-haut n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs ou celles utilisées par des analystes financiers. Ces mesures ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les PCGR. La direction croit que ces mesures, ou certaines de ces mesures, sont utilisées par les utilisateurs de notre rapport de gestion pour analyser les résultats de la société, sa performance financière ainsi que sa situation financière.

La direction utilise, en plus des mesures financières selon les PCGR, le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté après impôts pour mesurer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente de la société. La direction croit que ces mesures sont importantes puisqu'elles excluent des résultats des éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme, plutôt que le rendement des opérations quotidiennes de la société. La direction croit que ces mesures

sont utiles afin de mesurer la capacité de la société de s'acquitter de ses obligations financières.

La direction utilise également la dette totale et la dette nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer le levier financier de la société.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières les plus comparables des PCGR :

	2010	2009	2008
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Revenus	3 498 877	3 545 341	3 512 851
Dépenses d'exploitation	3 371 295	3 451 946	3 385 083
Marge	127 582	93 395	127 768
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	69 331	64 894	(46 107)
Impôts sur les bénéfices (Récupération)	23 806	30 916	(28 875)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(9 341)	(68 267)	106 435
Perte (gain) non monétaires sur des placements dans des PCAA :			
Dévaluation de placements dans des PCAA (renversement de provision)	(4 648)	5 993	45 927
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	—	1 759	—
Réévaluation des options liées au remboursement des crédits rotatifs	—	(800)	—
	(4 648)	6 952	45 927
Charge (gain) de restructuration	(1 157)	11 967	—
Bénéfice ajusté	77 991	46 462	77 380
Bénéfice net (perte nette)	65 607	61 847	(49 394)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(9 341)	(68 267)	106 435
Dévaluation des placements dans des PCAA (renversement de provision)	(4 648)	6 952	45 927
Charge (gain) de restructuration	(1 157)	11 967	—
Incidence fiscale	3 202	21 224	(45 954)
Bénéfice ajusté après impôts	53 663	33 723	57 014
Bénéfice ajusté après impôts	53 663	33 723	57 014
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	37 993	33 485	33 108
Bénéfice ajusté après impôts dilué par action	1,41	1,01	1,72
Versements sur dette à long terme échéant à moins d'un an	13 768	24 576	16 745
Dettes à long terme	15 291	83 108	133 340
Dette	—	3 156	3 156
Ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs de services	643 750	396 433	297 094
Dettes totale	672 809	507 273	450 335
Dettes totale	672 809	507 273	450 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(180 627)	(180 552)	(145 767)
Placements dans des PCAA	(72 346)	(71 401)	(86 595)
Dettes nette	419 836	255 320	217 973

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)	2010	2009	2008	Variation 2010	Variation 2009
	\$	\$	\$	%	%
États consolidés des résultats					
Revenus	3 498 877	3 545 341	3 512 851	(1,3)	0,9
Marge ¹	127 582	93 395	127 768	36,6	(26,9)
Bénéfice net (perte nette)	65 607	61 847	(49 394)	6,1	225,2
Bénéfice (perte) de base par action	1,74	1,86	(1,49)	(6,5)	224,8
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	1,73	1,85	(1,49)	(6,5)	224,2
Bénéfice ajusté après impôts ¹	53 663	33 723	57 014	59,1	(39,1)
Bénéfice après impôts dilué par action	1,41	1,01	1,72	39,6	(41,3)
Dividende – actions de catégorie A et B	—	0,09	0,36	(100,0)	(75,0)
États consolidés des flux de trésorerie					
Activités d'exploitation	119 131	45 234	95 069	163,4	(52,4)
Activités d'investissement	(27 819)	(26 662)	(142 027)	(4,3)	81,2
Activités de financement	(81 034)	18 303	15 091	(542,7)	21,3
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 203)	(2 090)	10 866	(388,2)	(119,2)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75	34 785	(21 001)	(99,8)	265,6
	Au 31 octobre 2010	Au 31 octobre 2009	Au 31 octobre 2008	Variation 2010	Variation 2009
	\$	\$	\$	%	%
Bilans consolidés					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	180 552	145 767	0,0	23,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (à court terme et à long terme)	352 650	272 726	256 697	29,3	6,2
Placements dans des PCAA	72 346	71 401	86 595	1,3	(17,5)
Actif total	1 189 458	1 129 503	1 267 214	5,3	(10,9)
Dette (à court terme et à long terme)	29 059	110 840	153 241	(73,8)	(27,7)
Dette totale ¹	672 809	507 273	450 335	32,6	12,6
Dette nette ¹	419 836	255 320	217 973	64,4	17,1

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR (page 18)

APERÇU

LE SECTEUR DES VOYAGES VACANCES

Le secteur dit des voyages vacances regroupe principalement des voyagistes, des agences de voyages (ayant pignon sur rue ou en ligne), des entreprises offrant des services à destination ou d'hôtellerie et des transporteurs aériens. Dans chacun de ces sous-secteurs on retrouve des entreprises qui ont adopté différents modèles de fonctionnement.

En règle générale, les voyagistes dits expéditifs achètent localement ou à l'étranger les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent à des consommateurs sur leurs marchés locaux, généralement par l'intermédiaire d'agences de voyages, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Les voyagistes dits réceptifs, pour leur part, élaborent des forfaits ou d'autres produits de voyage à partir de services qu'ils achètent sur leur marché local, pour les vendre sur les marchés étrangers, généralement par l'entremise d'autres voyagistes ou d'agences de voyages. Les entreprises de services à destination sont installées à destination et vendent aux voyageurs, sur place, des services optionnels variés pour consommation spontanée, comme des excursions ou des visites touristiques. Ces entreprises offrent également aux voyagistes expéditifs des services logistiques comme des transferts terrestres entre les aéroports et les hôtels. Les agences de voyages, indépendantes ou constituées en

réseaux, sont des distributeurs qui servent d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les transporteurs aériens vendent leurs sièges par l'entremise des agences de voyages ou directement aux voyagistes, qui les incluent alors dans leur prestation.

ACTIVITÉ PRINCIPALE, VISION ET STRATÉGIE

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat fait partie des plus grands voyagistes entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyageur, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditif et comme voyageur réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines (en France et au Canada) nous appartiennent. En effet, Transat est également un important distributeur au détail, comptant au total environ 500 agences de voyages (dont 368 franchisées) et un système de distribution multicanal faisant appel à Internet. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède et exploite des propriétés au Mexique et en République dominicaine. Transat a

recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une proportion importante de ses besoins. Transat offre également des services à destination et des services aéroportuaires.

VISION

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, le nombre de touristes internationaux devrait augmenter de 5 % à 6 % au cours de l'année 2010, après avoir diminué en 2009. La vision de Transat est de devenir un chef de file en Amérique et de jouir d'une forte position concurrentielle dans plusieurs pays d'Europe en 2014. Pour le moment, nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyageur expéditeur et voyageur réceptif. Nous sommes solidement implantés en France et au Royaume-Uni comme voyageur expéditeur, de même qu'en Grèce comme voyageur réceptif. Nous offrons à nos clients une vaste gamme de destinations internationales, dans quelque 60 pays, et nous offrons nos produits dans quelque 50 pays. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, qui la distingue de plusieurs de ses concurrents: de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyageurs; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

Au chapitre de l'intégration verticale, les principaux vecteurs de croissance sont la distribution multicanal, que Transat continuera de développer en élargissant sa présence sur le terrain et en investissant dans des systèmes technologiques qui lui permettront de mieux répondre aux attentes de plus en plus variées des consommateurs; une présence accrue à destination, soit à titre d'hôtelier, de voyageur réceptif ou de prestataire de services à destination.

En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie et à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, Transat entend améliorer sa marge et accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. La gestion des coûts demeure un élément important de la stratégie, étant donné la faiblesse des marges dans le tourisme. À ce titre, le passage de la flotte d'Air Transat à un seul type d'appareils (plutôt que deux actuellement), amorcé en 2009 et qui se poursuivra au moins jusqu'en 2013, devrait entraîner des économies importantes. Transat a conclu en 2009 une entente lui permettant de recourir de manière flexible aux petits porteurs d'un tiers, et ce pour une période de cinq ans, ce qui entraîne également des avantages financiers pour la société.

En outre, Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Ce

phénomène, exacerbé par la croissance prévue du tourisme et du transport aérien, se manifeste de diverses manières, notamment les pressions réglementaires ou tarifaires liées aux émissions de gaz à effet de serre, les attentes plus grandes des clients et des investisseurs à cet égard, etc. Au vu et au su de cette tendance, et constatant qu'une entreprise de tourisme a un intérêt direct à voir l'environnement sauvegardé et les collectivités demeurer accueillantes face au phénomène touristique, Transat a entrepris en 2006 un virage marqué vers l'adoption des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable. Ce faisant, la société vise entre autres les bénéfices suivants pour elle-même : une consommation moindre de ressources, avec une diminution équivalente de coûts; une marque différenciée et un attachement plus grand de la part de ses clients, ce qui pourrait se traduire par des avantages commerciaux; une loyauté et une mobilisation plus grande de la part de ses employés.

Pour l'exercice 2011, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

- Poursuivre la transformation de l'organisation avec l'implantation harmonisée de nouveaux systèmes informatiques et processus d'opération y étant liés.
- Augmenter les revenus de Transat Tours Canada par la croissance interne.
- Accroître les revenus et la rentabilité de Transat France, afin de devenir le troisième voyageur en France d'ici 2013.
- Renforcer notre présence, accroître nos ventes et améliorer nos résultats sur certains marchés étrangers.
- Accroître la valeur stratégique de notre marque.
- Poursuivre activement le plan visant à faire de Transat une des entreprises les plus responsables de son industrie.
- Dans le secteur aérien, améliorer notre compétitivité en matière de qualité de service et de coûts d'exploitation.
- Accroître la capacité d'adaptation de notre organisation.

REVUE DES OBJECTIFS ET DES RÉALISATIONS 2010

Les principaux objectifs pour l'exercice 2010 ainsi que les réalisations se détaillent comme suit :

1. Consolider notre position de chef de file dans nos marchés des deux côtés de l'Atlantique par le biais d'une offre élargie, tant en termes de types de produits que de l'éventail de destinations, en donnant plus d'ampleur à la distribution multicanal et en maintenant notre contrôle des coûts, tout en procurant une expérience client enrichie.
- Poursuivre notre approche bilatérale, en améliorant nos positions sur les marchés où nous sommes très présents (France, Royaume-Uni, Pays-Bas) et en développant des plans de croissance sur les marchés où nous sommes en mesure d'augmenter notre présence (Allemagne, Italie, Espagne, Mexique).
 - Faciliter la croissance des ventes directes ou en ligne dans toutes nos filiales et, du point de vue de nos réseaux de distribution traditionnels :
 - au Canada — accroître le nombre d'agences, rehausser la productivité et augmenter les ventes de produits;
 - en France — recentrer nos activités sur les produits de tourisme avec la mise en place d'une nouvelle structure pour notre réseau d'agences.

- Réévaluer notre offre en fonction de l'évolution du profil de nos clients de même que de leurs besoins, valeurs et priorités.
- Capitaliser sur l'envergure de Transat pour obtenir de meilleures ententes hôtelières pour améliorer notre compétitivité.
- Enclencher le renouvellement de la flotte d'Air Transat et travailler plus étroitement avec d'autres sociétés de façon à mieux gérer notre capacité aérienne, en vue de réduire l'ensemble des coûts aériens.
- Redéfinir le modèle de fonctionnement de notre voyageur réceptif canadien pour l'adapter aux nouvelles réalités de son marché.
- Maximiser la rentabilité à destination en travaillant étroitement avec notre entreprise hôtelière et en développant nos voyageurs réceptifs.

Sur le marché transatlantique, Transat a réalisé en 2010 la meilleure performance de son histoire. Notre performance sur le Royaume-Uni a été particulièrement remarquable. Nos efforts visant à renforcer notre position en Allemagne, en Italie et en Espagne ont été poursuivis. Par ailleurs, en 2010, Transat s'est installée au Mexique en tant que voyageur expéditif.

Transat Distribution Canada a connu la meilleure performance de son histoire. Nos ventes contrôlées ont augmenté en 2010, de même que la productivité de nos agences. Au Canada, nous sommes passés de 431 à 464 agences de voyages et demeurons le premier réseau d'agences au pays. En France, nous avons complété avec succès l'implantation d'une nouvelle structure de notre réseau de distribution, avec la vente de 20 agences et le rattachement des agences restantes à la bannière Look Voyages, concrétisant le recentrage sur notre vocation touristique.

Nous avons amorcé un remaniement de notre offre, au départ du Canada, en fonction des attentes du marché. Cet exercice sera poursuivi en 2011, en parallèle avec une réflexion sur nos marques.

En 2010, grâce à nos relations de longue date avec nos partenaires hôteliers, nous avons pu moduler certains tarifs hôteliers et ainsi adapter notre offre aux conditions de marché.

Comme prévu, nos coûts aériens ont diminué en 2010 grâce à l'entente avec CanJet Airlines au départ du Canada. En outre, notre entente avec XL Airways, en France, portant sur l'affrètement d'un Airbus A330 d'Air Transat pour desservir le marché français du long-courrier, a également eu des avantages pour Transat. Le renouvellement de la flotte d'Air Transat est maintenant solidement enclenché, avec des ententes pour l'ajout de six nouveaux Airbus A330 dans la flotte d'ici la fin de 2011.

Jonview plus efficace après des ajustements apportés à ses processus et à ses structures, a bien exploité la vigueur du marché transatlantique et connu une excellente performance en 2010. Nos voyageurs réceptifs du Mexique et de la République dominicaine ont enregistré de très bonnes marges en 2010. Nous avons procédé à des rénovations importantes d'un des hôtels Ocean (en copropriété avec H10 Hotels) et sommes en bonne posture pour profiter de la reprise, notamment au Mexique.

2. Compléter l'intégration des nouvelles équipes de direction, cultiver un esprit de corps et développer une parfaite cohésion entre les nouvelles organisations des filiales et de la compagnie-mère en vue d'accélérer l'atteinte de nos objectifs commerciaux.

- Poursuivre activement le processus d'identification, de gestion et de développement du talent et de la relève.
- Améliorer les programmes de rétention, de formation et de mobilisation des ressources humaines.
- Développer les habiletés de gestion du changement de nos gestionnaires dans le cadre du déploiement des initiatives stratégiques.
- Renforcer les communications et le travail d'équipe en tant que valeurs fondamentales liées au succès de l'entreprise.

Au fil des années, différents programmes et outils ont été mis en place pour améliorer l'accueil, l'intégration et la formation des employés ainsi que tout ce qui touche à la reconnaissance du personnel. Ces dernières années, nous avons développé une offre de formation flexible et bien adaptée aux besoins des employés. Nos efforts à ce chapitre ont certainement contribué à la réduction du taux de roulement du personnel, qui a chuté de 26 % au cours des trois dernières années.

Notre stratégie de développement des compétences s'articule principalement autour du programme Odyssey et de l'Académie Transat. Odyssey s'adresse aux gestionnaires canadiens et compte huit modules axés sur douze compétences essentielles dans le métier de Transat. L'Académie Transat est un programme de formation universitaire de premier cycle en gestion des organisations, auquel notre personnel canadien peut participer sur une base volontaire sous réserve de certains critères de sélection. Ce programme est mené en partenariat avec l'Université de Sherbrooke, l'Université Ryerson de Toronto et l'Université Simon Fraser de Vancouver.

Afin de renforcer une culture axée sur le perfectionnement et d'encourager le dépassement, nous avons mis en place une méthode structurée pour évaluer le potentiel des employés, avec l'appui d'une firme spécialisée. À la lumière des premiers résultats, nous avons décidé d'utiliser cette approche plus tôt dans le parcours professionnel des employés visés, afin d'accélérer leur développement et de nous démarquer du reste de l'industrie. Les employés canadiens non syndiqués qui le souhaitent peuvent aussi bénéficier d'un plan de développement individualisé (PDI).

3. Poursuivre le développement et la mise en application de nouveaux systèmes d'information qui contribueront à une efficacité accrue de nos opérations et à une plus grande flexibilité au chapitre de notre offre.

- Poursuivre l'implantation du système permettant une offre à la carte.
- Achever l'implantation du nouveau système de gestion des stocks aériens.
- Compléter l'analyse et initier le remplacement du système principal voyageur.
- Établir une feuille de route technologique alignée sur le nouveau plan stratégique de notre voyageur réceptif canadien.

Le développement des systèmes d'information est intimement lié à l'évolution des attentes du marché, et notamment à une flexibilité accrue de l'offre et à la possibilité pour Transat d'offrir de plus en plus de services de voyage à la carte. Ce projet à long terme, qui entraîne des investissements substantiels, s'est poursuivi comme prévu en 2010, et va se poursuivre en 2011, en parallèle avec une réflexion sur la gamme et la stratégie liées aux produits.

En matière de gestion des stocks aériens, une étape importante a été franchie en 2010 avec l'implantation partielle d'un nouveau système pour la gestion des ventes faites par le biais des réseaux de réservation globaux.

4. Poursuivre les efforts visant à positionner Transat parmi les chefs de file de l'industrie en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable, de sorte à exercer une influence accrue sur l'avenir de notre marché, à susciter l'adhésion des employés, et à engendrer pour Transat un avantage compétitif.

- Implanter un plan d'action de trois ans basé sur un système d'indicateurs adapté à Transat.
- Poursuivre la mise en œuvre des programmes amorcés.
- Accentuer les efforts de sensibilisation et de communication interne et externe, de même que la collaboration avec l'industrie et les destinations.

En matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable, un tableau de bord triennal (2010-2012), basé sur 10 objectifs et 52 priorités, a été élaboré par Transat en 2009, puis adopté et communiqué à l'interne en juin 2010. Cet outil procure un cadre formel pour la planification des projets en cours ou à venir.

Les programmes majeurs amorcés préalablement ont été poursuivis en 2010, et d'autres ont été lancés ou accélérés. Les faits saillants sont :

- Air Transat a poursuivi son programme de gestion de carburant, l'implantation d'un système de gestion environnementale (y compris le dépôt d'une demande de certification LEED), et accéléré un programme visant à privilégier l'utilisation de produits responsables à bord.
- Nos voyageurs ont complété la mise au point d'un programme visant à encourager l'adoption de pratiques responsables par leurs fournisseurs, et ont implanté le volet hôtelier en janvier 2010.
- Transat a signé et mis en œuvre un partenariat de trois ans avec SOS Villages d'Enfants, une organisation internationale venant en aide aux orphelins et aux enfants abandonnés, dans 132 pays.
- Transat a signé et mis en œuvre un partenariat avec Au-delà des frontières, une organisation spécialisée, afin de contribuer à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- Transat a poursuivi son programme d'appui à des projets de tourisme durable à destination. Au 31 octobre 2010, 12 projets dans 8 pays avaient reçu un soutien financier de notre part.
- Transat a poursuivi ses efforts environnementaux internes et adopté une politique environnementale.
- Transat a maintenu son programme de dons et avec l'aide du personnel de nombreuses initiatives ont été prises pour appuyer les collectivités, dont notamment un effort remar-

quable en faveur d'Haiti à la suite du tremblement de terre de janvier 2010.

Transat a poursuivi ses efforts de communication et de sensibilisation à l'interne et à l'externe, par l'entremise de tous les canaux disponibles, et publié pour 2009 et 2010 un rapport de responsabilité d'entreprise.

PRINCIPAUX INDUCTEURS DE PERFORMANCE

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

PART DE MARCHÉ

Demeurer le chef de file dans toutes les provinces canadiennes et élargir la part de marché en Ontario, au Canada et en Europe.

CROISSANCE DES REVENUS

Faire croître les revenus de plus de 3 %, exception faite des acquisitions.

MARGE

Obtenir des marges supérieures à 4 %.

CAPACITÉ DE RÉALISER LES OBJECTIFS

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

Nos ressources financières se composent de ce qui suit :

Trésorerie

Nous comptons sur des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non détenues en fiducie ou autrement réservés) de 180,6 millions de dollars au 31 octobre 2010. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses et à augmenter nos marges devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains. Également, nous détenons, au 31 octobre 2010, des placements dans des PCAA ayant une juste valeur de 72,3 millions de dollars et une valeur nominale et de 118,1 millions de dollars.

Facilités de crédit

Nous pouvons également compter sur des facilités de crédit à terme rotatifs totalisant actuellement 242,8 millions de dollars et échéant jusqu'en 2012.

Nos ressources non financières comprennent :

Marque

La société a pris les mesures nécessaires pour se donner une image de marque distincte et renforcer sa réputation, y compris par son approche en matière de tourisme durable.

Structure

Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services.

Ressources humaines

Au cours des dernières années, nous avons intensifié nos efforts visant la création d'une culture d'entreprise unifiée,

à l'exercice terminé le 31 octobre 2009, les coûts directs ont diminué de 14,9 millions de dollars (0,7 %). La baisse de nos coûts directs découle principalement de la baisse de nos coûts de sièges et de chambres d'hôtels, ces dernières découlant entre autres de la négociation à la baisse de certains de nos contrats, jumelée à la vigueur du dollar face aux autres devises. En 2010, ces coûts ont représenté 58,5 % de nos revenus, en hausse comparativement à 58,2 % en 2009.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux ont diminué de 15,3 millions de dollars (4,2 %) pour s'établir à 349,3 millions de dollars. Cette diminution résulte principalement d'une gestion serrée de nos effectifs, combinée à la vigueur du dollar vis-à-vis l'euro.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 16,9 millions de dollars (5,3 %) au cours de l'exercice. Cette diminution résulte principalement de notre décision de réduire notre offre et de sous-louer certains de nos appareils lors de la saison d'hiver 2010. Cette diminution a néanmoins été compensée par une plus grande utilisation de notre flotte vers les destinations européennes au cours de la saison estivale. Comparativement à l'exercice 2009, le coût moyen de notre carburant a été légèrement plus élevé.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions s'est élevée à 155,4 millions de dollars, une diminution de 21,8 millions de dollars (12,3 %) par rapport à l'exercice de 2009. Cette baisse découle principalement d'une diminution des revenus sur lesquels une commission est calculée au cours de la saison d'hiver et, dans une moindre mesure, d'une augmentation de nos ventes en direct (sans commission), surtout en Europe. En pourcentage de nos revenus, les commissions se sont établies à 4,4 %, comparativement à 5,0 % en 2009.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement, pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2009, ces dépenses ont diminué de 4,2 millions de dollars (4,6 %) au cours de l'exercice comparativement à 2009. Cette diminution s'explique principalement par les modifications que nous avons apportées à certaines de nos hypothèses liées à nos coûts futurs d'entretien qui ont été revues à la baisse à la suite de la signature de nouvelles ententes avec certains de nos fournisseurs, de l'optimisation de notre calendrier d'entretiens futurs et par une baisse de certaines activités commerciales durant la saison d'hiver.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Au cours de l'exercice, ces frais ont diminué de 5,3 millions de dollars (5,8 %) comparativement à 2009. Cette diminution est attribuable à la baisse de certaines activités commerciales durant le premier semestre, combinée à la force du dollar vis-à-vis la devise américaine.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont diminué de 1,3 million de dollars (2,5 %) au cours de l'exercice. Cette baisse résulte de l'effet net de l'ajout d'un Airbus A-330 au cours du troisième trimestre de 2009, du retrait d'un Airbus A-310 au début du premier trimestre de 2010 et de la force du dollar comparativement à la devise américaine. De plus, compte tenu de nos opérations de couverture, la société n'a pas pu profiter pleinement de la vigueur du dollar par rapport au dollar US.

AUTRES

Les autres dépenses d'exploitation sont demeurées stables de comparativement à 2009. En pourcentage des revenus, les autres frais ont augmenté pour l'exercice, passant de 8,3 % en 2009 à 8,4 % en 2010.

MARGE

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une marge de 127,6 millions de dollars au cours de l'exercice comparativement à une marge de 93,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. En proportion de nos revenus, nos marges sont passées de 2,6 % en 2009 à 3,6 % en 2010. L'amélioration de nos marges résulte de la saison d'été pendant laquelle le nombre de voyageurs, les taux de remplissage et les prix de vente moyens, en dollars canadiens, ont été supérieurs à ceux de l'été 2009, et ce même si l'euro et la livre sterling ont perdu de la valeur par rapport au dollar canadien.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont diminué de 110,1 millions de dollars (6,7 %) au cours de la saison d'hiver, comparativement à 2009. La diminution de nos revenus découle d'une baisse des prix de vente moyens combinée à d'une baisse du nombre de voyageurs de 1,1 %. La baisse du nombre de voyageurs est entre autres attribuable à une réduction des activités commerciales au cours du premier trimestre, en partie en raison de la diminution de l'offre de nos produits. Notre marge pour la saison d'hiver s'est établie à 0,6 % comparativement à 2,4 % en 2009. L'érosion de nos marges résulte principalement des baisses des prix de vente moyens compte tenu de l'offre excédentaire sur le marché qui a sévi au cours de la saison d'hiver, du fait que nous n'avons pas pu profiter pleinement de la vigueur du dollar par rapport au dollar US compte tenu de nos opérations de couvertures et de la concurrence qui est demeurée vigoureuse.

Au cours de la saison estivale, les revenus ont augmenté de 14,0 %. Cette augmentation découle des hausses du nombre de voyageurs de 17,0 % et de prix de vente moyens supérieurs à ceux de 2009, de même que de taux de remplissage supérieurs. Notre marge s'est élevée à 7,6 % comparativement à une marge de 3,3 % en 2009.

EUROPE

Comparativement à 2009, les revenus de nos filiales européennes, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont diminué de 43,3 millions de dollars (12,3 %) au cours de l'hiver, et ce, malgré une hausse du nombre de voyageurs de 18,7 %. La vigueur du dollar par rapport à l'euro et à

la livre sterling, combinée à une baisse des prix de vente, ont plus que compensé l'effet sur les revenus de la hausse du nombre de voyageurs, principalement enregistrée chez notre filiale Canadian Affair. L'augmentation des ventes de cette dernière, lesquelles sont faites au Royaume-Uni et au Canada, a été compensée, en partie, par une diminution en France. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 13,4 millions de dollars (4,3 %) pour l'hiver comparativement à une perte d'exploitation de 9,5 millions de dollars (2,7 %) en 2009. La baisse des marges résulte en partie de la détérioration de la valeur de l'euro vis-à-vis d'autres devises, de prix de vente à la baisse, ainsi que des coûts supplémentaires encourus par nos sociétés européennes à la suite de l'activité volcanique en Islande.

Pour la saison estivale, les revenus ont diminué de 18,8 millions de dollars (2,9 %) malgré une hausse du nombre de voyageurs de 4,6 %. Cette diminution découle principalement de l'effet de la conversion en dollars canadiens des revenus de nos filiales européennes à la suite de l'appréciation du dollar face aux devises européennes. Nous avons affiché une marge de 53,8

millions de dollars (8,7 %) au cours de la saison estivale comparativement à 33,3 millions de dollars (5,2 %) en 2008. Cette amélioration découle principalement de notre société au Royaume-Uni qui a enregistré une hausse importante de ses revenus, à la suite des augmentations de son nombre de voyageurs et de ses prix de vente moyens.

AUTRES DÉPENSES ET (REVENUS) AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables, des avantages incitatifs reportés et du gain sur options reporté. L'amortissement a diminué de 2,5 millions de dollars (4,9 %) au cours de l'exercice 2010. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles au cours des exercices 2010 et 2009. Au 31 octobre 2010, le gain sur options reporté était complètement amorti. L'amortissement de ce gain s'élevait à 4,2 millions de dollars pour les exercices terminés les 31 octobre 2010 et 2009.

AMÉRIQUE						
(en milliers de dollars)						
		2010	2009	2008	Variation 2010	Variation 2009
		\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver	Revenus	1 543 546	1 653 636	1 560 186	(6,7)	6,0
	Dépenses d'exploitation	1 534 387	1 613 468	1 468 934	(4,9)	9,8
	Marge	9 159	40 168	91 252	(77,2)	(56,0)
	Marge (%)	0,6	2,4	5,8	(75,6)	(58,5)
Saison d'été	Revenus	1 024 437	898 712	976 645	14,0	(8,0)
	Dépenses d'exploitation	946 430	869 276	991 767	8,9	(12,4)
	Marge	78 007	29 436	(15 122)	165,0	294,7
	Marge (%)	7,6	3,3	(1,5)	132,5	320,0

EUROPE						
(en milliers de dollars)						
		2010	2009	2008	Variation 2010	Variation 2009
		\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver	Revenus	309 402	352 695	302 361	(12,3)	16,6
	Dépenses d'exploitation	322 772	362 231	303 624	(10,9)	19,3
	Marge	(13 370)	(9 536)	(1 263)	(40,2)	(655,0)
	Marge (%)	(4,3)	(2,7)	(0,4)	(59,8)	(575,0)
Saison d'été	Revenus	621 492	640 298	673 659	(2,9)	(5,0)
	Dépenses d'exploitation	567 706	606 971	620 758	(6,5)	(2,2)
	Marge	53 786	33 327	52 901	61,4	(37,0)
	Marge (%)	8,7	5,2	7,9	66,3	(34,2)

AUTRES DÉPENSES ET (REVENUS)						
(en milliers de dollars)						
		2010	2009	2008	Variation 2010	Variation 2009
		\$	\$	\$	%	%
Amortissement		48 662	51 155	56 147	(4,9)	(8,9)
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture		2 225	4 866	7 538	(54,3)	(35,4)
Autres intérêts et frais financiers		2 359	2 679	1 758	(11,9)	52,4
Revenus d'intérêts		(3 036)	(4 588)	(16 172)	(33,8)	(71,6)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs		(9 341)	(68 267)	106 435	86,3	(164,1)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme		(1 109)	(135)	2 295	(721,5)	(105,9)
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA		(4 648)	(68)	45 927	s.o.	(100,1)
Charge (gain) de restructuration		(1 157)	11 967	—	(109,7)	s.o.
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale		—	—	(1 605)	—	(100,0)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite		490	(24)	427	s.o.	(105,6)

INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME ET LA DÉBENTURE

Les intérêts sur la dette à long terme et la débenture ont diminué de 2,6 millions de dollars en 2010 comparativement à 2009. La diminution découle principalement de soldes moyens de dettes inférieurs au cours de l'exercice comparativement à ceux de 2009 et du remboursement de la débenture en novembre 2009.

AUTRES INTÉRÊTS ET FRAIS FINANCIERS

Nos autres frais d'intérêts et frais financiers ont diminué de 0,3 million de dollars au cours du présent exercice comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement de frais d'intérêts liés à des cotisations d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs de certaines de nos filiales qui ont été enregistrés en 2009.

REVENUS D'INTÉRÊTS

Les revenus d'intérêts ont diminué de 1,6 million de dollars (33,8 %) au cours de l'exercice comparativement à 2009. Cette diminution résulte principalement de taux d'intérêts moins élevés en 2010 qu'en 2009, malgré des soldes moyens de trésorerie et équivalents de trésorerie généralement plus élevés.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant. Au cours de l'exercice, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a augmenté de 9,3 millions de dollars comparativement à une augmentation de la juste valeur de 68,3 millions de dollars en 2009.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

Le gain de change sur les éléments monétaires à long terme de 1,1 million de dollars pour l'exercice est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur notre dette à long terme pour le financement d'aéronefs.

PERTE (GAIN) SUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Le gain sur des placements dans des PCAA correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur des placements dans des PCAA. Pour l'exercice 2010, le gain sur des placements dans des PCAA a atteint 4,6 millions de dollars alors qu'en 2009, le gain s'est élevé à 0,1 million de dollars. Se référer à la section Placements dans des PCAA pour plus de détails.

CHARGE (GAIN) DE RESTRUCTURATION

Le 24 septembre 2009, nous avons annoncé un plan de restructuration afin d'apporter des changements structurels à notre réseau de distribution en France. Ces modifications structurelles ont entraîné la fermeture d'un centre administratif. Ces modifications ont également entraîné, et entraîneront, la fermeture de certaines agences, et la cession de certaines autres agences. À la suite de cette annonce, nous avons comptabilisé au cours de l'exercice 2009 un montant de 12,0 millions de dollars à titre de charge de restructuration. Ce montant comprend des charges

monétaires de 2,9 millions de dollars, principalement composée de prestations de cessation d'emploi, une charge pour dépréciation d'actifs de 0,6 million de dollars ainsi qu'une radiation de 8,5 millions de dollars des écarts d'acquisition après avoir soumis les actifs et écarts d'acquisition des agences visées par la restructuration à un test de dépréciation. Au cours de l'exercice 2010, nous avons enregistré un gain sur dispositions d'actifs destinés à être vendus liés à la restructuration de 1,2 million de dollars. Ce gain est principalement constitué de gains réalisés sur la cession d'agences pour lesquelles aucune charge de restructuration n'avait été comptabilisée en 2009.

GAIN SUR RACHAT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES D'UNE FILIALE

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, Travel Superstore inc., une filiale de la société, a conclu le rachat des actions privilégiées rachetables détenues par un de ses actionnaires minoritaires pour une contrepartie en espèces de 0,3 million de dollars. Ces actions privilégiées rachetables étaient considérées comme élément de passif et un montant de 1,9 million de dollars était inclus dans les autres passifs présentés au bilan. Étant donné le classement de ces actions privilégiées rachetables à titre d'élément de passif, le gain de 1,6 million de dollars a été enregistré à l'état consolidé des résultats. Un montant de 0,6 million de dollars lié à cette transaction est également inclus à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales à l'état consolidé des résultats.

QUOTE-PART DE LA PERTE NETTE (DU BÉNÉFICE NET) D'UNE SOCIÉTÉ SATELLITE

Notre quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [«CIBV»], notre entreprise en hôtellerie. Notre quote-part de la perte nette d'une société satellite pour le présent exercice s'élève à 0,5 million de dollars comparativement à 24 millions de dollars pour 2009. L'augmentation de notre quote-part est principalement attribuable à des ajustements d'impôts qui ont été comptabilisés au cours du quatrième trimestre et qui sont relatifs aux exercices antérieurs.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, les impôts sur les bénéfices ont totalisé 23,8 millions de dollars comparativement à 30,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du bénéfice net (perte nette) des sociétés satellites, le taux d'imposition réel s'est établi à 25,4 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 et à 32,3 % pour l'exercice précédent.

La variation des taux d'imposition entre l'exercice 2010 et 2009 s'explique, en autres, par un montant d'éléments non déductibles plus élevé en 2009 qu'en 2010 et par la comptabilisation, en 2009, d'éléments défavorables liés à des cotisations provenant d'exercices antérieurs de certaines de nos filiales.

BÉNÉFICE NET

En conséquence des éléments présentés dans la section *Activités consolidées*, notre bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 s'est établi à 65,6 millions de dollars, soit 1,74 \$ par action, par rapport à 61,8 millions de dollars, soit 1,86 \$ par action lors de l'exercice précédent. Le nombre

moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 37 796 000 pour l'exercice 2010 et de 33 168 000 pour l'exercice 2009.

Sur une base diluée, le bénéfice par action a atteint 1,73 \$ pour l'exercice 2010, par rapport à 1,85 \$ en 2009. Le nombre ajusté moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer ces montants est de 37 993 000 pour l'exercice écoulé et de 33 485 000 pour l'exercice 2009. Voir la note 15 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

Pour l'exercice, notre bénéfice ajusté après impôts s'est établie à 53,7 millions de dollars (1,41 \$ par action) comparativement à 33,7 millions de dollars (1,01 \$ par action) pour l'exercice 2009.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Dans l'ensemble, les revenus sont en baisse (par rapport aux trimestres des périodes correspondantes des exercices précédents) principalement à la suite de la baisse des prix de vente, en raison de la forte concurrence découlant d'une offre excédentaire, de la vigueur du dollar canadien, et ce, malgré des augmentations du nombre des voyageurs. Quant à nos marges, elles ont fluctué au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la concurrence qui a exercé une pression sur les prix. En conséquence, les informations financières trimestrielles du tableau ci-dessous peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre, la société a affiché des revenus de 778,6 millions de dollars, soit 58,9 millions de dollars, ou 8,2 %, de plus que pour la période correspondante de 2009, alors qu'ils avaient atteint 719,7 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des prix de vente moyens et à une hausse de 14,7 % du nombre de voyageurs, comparativement à la même période en 2009.

Au cours du trimestre, la société a réalisé une marge de 77,9 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à 35,6 millions de dollars, ou 4,9 %, en 2009. L'amélioration de la marge est principalement due aux augmentations du nombre de voyageurs et des prix de vente moyens, ainsi qu'à de meilleurs taux de remplissage, comparativement au trimestre correspondant de 2009.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons enregistré un gain de 2,0 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs comparativement à 14,9 millions de dollars en 2009. Nous avons également enregistré un gain sur des placements dans des PCAA de 3,2 millions de dollars comparativement à 2,0 millions de dollars en 2009.

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 52,4 millions de dollars, ou 1,37 \$ par action sur base diluée, par rapport à 18,1 millions de dollars, ou 0,52 \$ par action en 2009.

Pour le quatrième trimestre, notre bénéfice ajusté après impôts s'est établi à 47,7 millions de dollars (1,25 par action) comparativement à 17,8 millions de dollars (0,51 par action) en 2009.

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 31 octobre 2010 et 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 180,6 millions de dollars. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 352,7 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010 comparativement à 272,7 millions de dollars en 2009. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 64,3 millions de dollars, soit un ratio de 1,10, par rapport à un fonds de roulement de 35,0 millions de dollars et un ratio de 1,06 au 31 octobre 2009.

L'actif total a augmenté de 60,0 millions de dollars (5,3 %), passant de 1 129,5 millions le 31 octobre 2009 à 1 189,5 millions de dollars le 31 octobre 2010. Cette hausse est principalement attribuable à des augmentations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 79,9 millions de dollars et des débiteurs de 41,6 millions, lesquelles ont été compensées par des diminutions des immobilisations corporelles de 34,5 millions de dollars et des actifs d'impôts futurs de 10,8 millions de dollars. Les capitaux propres ont augmenté de 71,7 millions de dollars, passant de 367,4 millions de dollars au 31 octobre 2009 à 439,1 millions de dollars au 31 octobre 2010. Cette hausse découle principalement de notre bénéfice net de 65,6 millions de dollars et de la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie de 15,5 millions de dollars compensée par la perte de change sur conversion des états financiers de nos établissements autonomes de 13,2 millions de dollars; lesquels sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES NON VÉRIFIÉES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T1-2009	T2-2009	T3-2009	T4-2009	T1-2010	T2-2010	T3-2010	T4-2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	877 254	1 129 077	819 354	719 656	792 562	1 060 386	867 344	778 585
Marge	(8 498)	39 130	27 187	35 576	(12 409)	8 198	53 941	77 852
Bénéfice net (perte nette)	(29 436)	42 186	30 991	18 106	(13 872)	6 198	20 925	52 356
Bénéfice (perte) de base par action	(0,90)	1,29	0,95	0,53	(0,37)	0,16	0,55	1,38
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,90)	1,27	0,94	0,52	(0,37)	0,16	0,55	1,37

FLUX DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 119,1 millions de dollars, par rapport à 45,2 millions de dollars en 2009. L'augmentation de 73,9 millions de dollars (163,4 %) survenue au cours de l'exercice est principalement attribuable à une hausse de 70,0 millions de dollars de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation et à une augmentation de 7,8 millions de la variation nette de notre provision pour remise en état des aéronefs loués.

Nous nous attendons à continuer de générer des flux de trésorerie positifs de nos activités d'exploitation en 2011.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 27,8 millions de dollars pour l'exercice courant, une augmentation de 1,2 million de dollars par rapport à 2009. Comparativement à 2009, nos acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels ont augmenté de 0,1 million de dollars pour s'établir à 29,0 millions de dollars. À la suite de l'augmentation de certaines de nos lettres de crédit, notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie présenté à long terme a augmenté de 3,8 millions de dollars. De plus, nous avons versé un montant de 0,5 million de dollars pour acquérir le solde des actions de Tourgreece et versé 1,1 million de dollars à titre d'apport en capital dans notre entreprise hôtelière afin de financer certains travaux de rénovation; en 2009 nous avons effectué un apport en capital de 5,8 millions de dollars afin d'acquérir un terrain en République dominicaine. Toujours au cours de l'exercice, nous avons encaissé des montants totalisant 2,9 millions de dollars relatifs à la disposition d'immobilisations corporelles, principalement à la suite de la cession de certaines de nos agences de notre réseau de distribution en France. Nous avons encaissé au cours de l'exercice des placements dans des PCAA pour un montant de 3,7 millions de dollars, comparativement à 8,1 millions de dollars en 2009.

En 2011, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 50,0 millions de dollars.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 81,0 millions de dollars par rapport à des flux générés de 18,3 millions de dollars en 2009, soit une hausse de 99,3 millions de dollars. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des remboursements des facilités de crédit et autres dettes de 42,4 millions de dollars, comparativement à 2009, et par la diminution de 60,7 millions de dollars du produit tiré de l'émission d'actions. Au cours de l'exercice 2009, nous avons tiré un produit de 60,5 millions de dollars lié à l'émission

d'actions à la suite de notre appel public à l'épargne. De plus, le montant total de dividende versé a diminué de 3,7 millions de dollars par rapport à 2009.

FINANCEMENT

Au 31 octobre 2010, la société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement de deux facilités de crédit à terme rotatif, d'emprunts garantis par des aéronefs ainsi que de lignes de crédit.

La société dispose d'un crédit à terme rotatif de 157,0 millions de dollars venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle, et, aux fins d'émission de lettre de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60,0 millions de dollars, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % des lettres de crédit émises. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et les critères financiers étaient respectés au 31 octobre 2010.

La société dispose également d'un crédit à terme rotatif de 85,8 millions de dollars venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Cette entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, aux taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. L'entente comporte un mécanisme sous la forme d'option qui est effectif depuis de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA, qui permettra à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 47,0 millions de dollars à partir des billets restructurés. Cette option est présentée à sa juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. La société a procédé à une évaluation de l'option en date du 31 octobre 2010 et n'a pas comptabilisé de juste valeur de cette option. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et

FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	2010	2009	2008	Variation 2010	Variation 2009
	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	119 131	45 234	95 069	163,4	(52,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(27 819)	(26 662)	(142 027)	(4,3)	81,2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(81 034)	18 303	15 091	(542,7)	21,3
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(10 203)	(2 090)	10 866	(388,2)	(119,2)
Variation nette de la trésorerie	75	34 785	(21 001)	(99,8)	(265,6)

les critères financiers étaient respectés au 31 octobre 2010. Au 31 octobre 2010, un montant de 15,0 millions de dollars était utilisé en vertu de ces facilités de crédit.

Les emprunts garantis par des aéronefs de la société s'élèvent, au 31 octobre 2010, à 13,6 millions de dollars [13,3 millions de dollars US]. Les emprunts portent intérêts aux taux TIOL majorés de 2,15 % et 3,25 % et sont remboursables par versements semestriels égaux jusqu'en 2011.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 10,0 millions d'euros [14,2 millions de dollars].

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés vérifiés au 31 octobre 2010. Ces obligations, présentées au bilan, s'élevaient à 29,1 millions de dollars au 31 octobre 2010 et à 110,8 millions de dollars au 31 octobre 2009.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties (voir les notes 11 et 23 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location-exploitation (voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)
- Ententes avec des fournisseurs (voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées s'élevaient à environ 916,1 millions de dollars au 31 octobre 2010 (801,3 millions au 31 octobre 2009) et se résume comme suit :

ENTENTES HORS BILAN		
	2010	2009
	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	5 273	10 364
Contrats de cautionnement	957	860
Contrats de location-exploitation		
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	637 520	385 209
	643 750	396 433
Ententes avec des fournisseurs	272 334	404 852
	916 084	801 285

PAIEMENTS ÉCHUS PAR EXERCICE

Exercice se terminant le 31 octobre	2011	2012	2013	2014	2015	2016 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations contractuelles							
Dette à long terme	13 768	15 291	—	—	—	—	29 059
Contrats de locations (aéronefs)	66 346	77 257	73 985	65 424	45 556	127 411	455 979
Contrats de locations (autres)	29 598	23 152	19 758	16 618	11 614	80 801	181 541
Ententes avec des fournisseurs et autres obligations	172 999	48 269	35 277	12 345	3 444	18 630	290 964
	282 711	163 969	129 020	94 387	60 614	226 842	957 543

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

De plus, depuis le 5 mai 2010, la société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50,0 millions de dollars. En vertu de cette entente, la société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2010, cette facilité n'était pas utilisée.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

Au 31 octobre 2010, l'endettement de la société avait diminué par rapport au 31 octobre 2009.

La dette au bilan a diminué de 81,8 millions de dollars, passant de 110,8 millions de dollars à 29,1 millions de dollars alors que nos ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, ont augmenté de 247,3 millions de dollars, passant de 396,4 millions de dollars à 643,8 millions de dollars, le tout représentant une augmentation de la dette totale de 165,5 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2009. La diminution de notre dette au bilan découle des remboursements effectués au cours de l'exercice. L'augmentation de nos ententes hors bilan de 247,3 millions de dollars découle principalement de la signature de baux pour la location de six aéronefs, compensée par les remboursements effectués au cours de la l'exercice.

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de nos placements dans des PCAA, la dette nette de la société est passée de 255,3 millions de dollars le 31 octobre 2009 à 419,8 millions de dollars le 31 octobre 2010, soit une augmentation de 64,4 %.

ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION

La société a trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne compor-

tent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 14 décembre 2010, il y avait 974 136 actions à droit de vote variable de catégorie A et 36 889 914 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au 14 décembre 2010, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 722 302, dont 668 680 pouvaient être exercées.

PLACEMENTS DANS DES PCAA

RESTRUCTURATION

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'«accord»], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendus par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiducies ayant une valeur nominale globale de 143,5 millions de dollars.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47,5 millions de dollars et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96,1 millions de dollars. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141,7 millions de dollars.

PORTEFEUILLE

Durant l'exercice 2010, la société a encaissé des montants totalisant 3,1 millions de dollars relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a également encaissé sa quote-part de 0,6 million de dollars des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. De plus, la société a exercé une de ses options lui

permettant de rembourser un montant de 9,4 millions de dollars du solde d'une de ses facilités de crédit à terme rotatif à partir des PCAA qui étaient adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles), ayant une valeur comptable nulle. Cette option avait initialement été présentée à sa juste valeur de 8,4 millions de dollars et le gain initial correspondant avait été reporté et était comptabilisé en résultat net sur la durée de l'entente de crédits correspondante sous la rubrique Amortissement. Cette option était présentée à la juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés à l'actif et toute variation de la juste valeur de cette option était comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait à 118,1 millions de dollars au 31 octobre 2010 et se répartit comme suit :

MAV 2 Éligibles

La société détient 113,3 millions de dollars de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant des échéances prévues jusqu'en janvier 2017.

MAV 3 Traditionnels

La société détient 4,8 millions de dollars de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiducie ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2016.

VALORISATION

Le 31 octobre 2010, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, un nombre limité d'opérations a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Cette dernière publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 21 septembre 2010. Cette dernière a rehaussé la cote de crédit des PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou à une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, (MAV 2 Éligibles) de catégories A-1 à «A+» et a confirmé la cote de ceux de catégorie A-2 à «BBB-». Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en

actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances.

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 1,76 % [taux moyen pondéré de 1,5 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 6,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,3 % à 41,5 % [taux moyen pondéré de 11,3 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2010, un renversement de la provision pour dévaluation de ses placements dans des PCAA de 4,6 millions de dollars (6,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009). Ces ajustements ne tiennent compte d'aucun montant de notre quote-part des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 72,3 millions de dollars et la provision pour dévaluation totalisait 45,8 millions de dollars, représentant

38,8 % de la valeur nominale de 118,1 millions de dollars.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances. Cependant, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice.

La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3,7 millions de dollars.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique *Perte (gain)* sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats, ainsi que le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2010 se détaille comme suit :

VARIATION DES SOLDES DE PLACEMENTS DANS DES PCAA				
(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA	Perte (gain) sur des placements dans des PCAA
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2008	143 500	(56 905)	86 595	
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(5 993)	(5 993)	5 993
Remboursement de capital	(8 062)	—	(8 062)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	620	620	(620)
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(6 400)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(800)
Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2009	128 835	(57 434)	71 401	(68)
Disposition de placements dans des PCAA	(7 630)	7 630	—	—
Renversement de provision	—	4 648	4 648	(4 648)
Remboursement de capital	(3 083)	—	(3 083)	—
Quote-part des montants de trésorerie	—	(620)	(620)	—
Solde au 31 octobre 2010 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2010	118 122	(45 776)	72 346	(4 648)

DÉTAIL DU SOLDE DES PLACEMENTS DANS DES PCAA AU 31 OCTOBRE 2010			
(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA
	\$	\$	\$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	34 415	(7 969)	26 446
Catégorie A-2	63 894	(25 262)	38 632
Catégorie B	11 598	(9 316)	2 282
Catégorie C	3 403	(3 112)	291
	113 310	(45 659)	67 651
MAV 3 Traditionnels	4 812	(117)	4 695
	118 122	(45 776)	72 346

AUTRES

Le 10 juin 2010, la société a annoncé qu'elle s'installait à Monterrey, Mexique, afin de s'y implanter comme voyageur expéditif sous la marque Eleva Travel. La société offre des voyages d'agrément aux Mexicains et pourra ainsi bénéficier des ententes et relations commerciales qu'elle a déjà auprès des hôteliers.

Le 26 février 2010, la société a acquis, pour une contrepartie au comptant de 0,5 million de dollars (0,3 million d'euros), le solde des actions (10 %) de Tourgreece Tourist Enterprises S.A. qu'elle ne détenait pas.

Le 5 octobre 2010, Air Transat et ses pilotes, représentés par l'Association des pilotes de lignes aériennes (ALPA), ont ratifié l'entente de principe portant sur le renouvellement de la convention collective survenue le 3 septembre 2010. La nouvelle convention, d'une durée de 48 mois, viendra à échéance le 1^{er} mai 2014.

Le 28 octobre 2010, la société a acquis certains actifs de French Affair Limited, un grossiste anglais spécialisé sur le marché européen, pour un montant de 0,8 million de dollars (0,5 million de livres sterling).

La flotte d'Air Transat compte actuellement 13 Airbus A310 (249 sièges), qui seront graduellement retirés, et cinq Airbus A330 (342 sièges). Au cours de l'exercice, nous avons annoncé la signature d'ententes pour la location à long terme de cinq gros porteurs Airbus A330. Selon toutes les ententes conclues par la société, trois A330 devraient entrer dans la flotte d'ici la fin de 2010 et trois autres en 2011, ce qui portera à onze le nombre d'A330 dans la flotte d'Air Transat à la fin de 2011.

COMPTABILITÉ

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse certaines estimations. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus dans le secteur commercial et d'autres facteurs que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Les principales estimations comprennent l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des PCAA, la provision pour remise en état des aéronefs loués et l'amortissement et la dépréciation des immobilisations et actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition ainsi que le passif au titre des prestations constituées. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Les résultats réels peuvent donc différer grandement de ces estimations.

Nous abordons sous les rubriques suivantes les estimations comptables critiques pour lesquelles notre société a dû formuler des hypothèses sur des questions incertaines au moment où les estimations ont été faites. Nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie pourraient grandement varier si nous avons utilisé des estimations différentes pendant la

période écoulée ou si ces estimations étaient susceptibles de changer dans l'avenir.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrence. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. La société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon s'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telles l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit de la partie en cause. La juste valeur des options liées au remboursement de crédits rotatifs a été déterminée en utilisant le modèle d'option Black & Sholes.

JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA

Voir section Placements dans les PCAA.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location-exploitation pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion d'environ 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

ÉCART D'ACQUISITION ACTIFS INCORPORELS

Nous comptabilisons des sommes importantes sous le poste Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels du bilan, calculées selon la méthode du coût d'origine. Les écarts d'acquisitions

et autres actifs incorporels proviennent essentiellement des acquisitions d'entreprises. Nous devons soumettre à un test de dépréciation les écarts d'acquisition et les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tels que les marques de commerce, à chaque exercice ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur.

Le test de dépréciation pour détecter une dépréciation possible de tout écart d'acquisition est effectué en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition, afin de détecter une dépréciation possible. Lorsque la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape, le cas échéant, consiste à comparer la juste valeur de tout écart d'acquisition à la valeur comptable de cet écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie actualisés liés à chaque unité d'exploitation. Cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des unités d'exploitation peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs de risques (voir section Risque et incertitudes). Au cours des exercices 2010 et 2009, nous avons déterminé que la juste valeur de nos unités d'exploitation excédait leur valeur comptable et ainsi nous n'avons pas procédé à l'étape 2 du test pour aucune de nos unités d'exploitation. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à l'exception d'un montant de 8,5 millions de dollars qui a été comptabilisé en 2009 dans le cadre de la restructuration de notre réseau de distribution en France.

Le test de dépréciation pour détecter une dépréciation possible des actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tels les marques de commerce, consiste à comparer leur juste valeur avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats pour un montant égal à l'excédent. Pour déterminer la juste valeur des marques de commerces, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Comme pour l'analyse effectuée pour les écarts d'acquisition, cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future.

En général, nous estimons qu'il nous faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses relatives aux prévisions de flux de trésorerie dans une proportion de 30 % à 70 %, selon l'unité ou la marque de commerce, pour entraîner une réduction de la juste valeur d'une unité d'exploitation ou d'une marque de commerce d'une importance telle qu'elle serait inférieure à sa valeur comptable et exigerait, en ce qui concerne les écarts d'acquisition, de déterminer la perte de valeur de l'écart d'acquisition suivant l'étape 2 du test de dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent également sous le poste Immobilisations corporelles du bilan. Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée estimative de leur utilisation. Les aéronefs, et leurs composantes, constituent une catégorie importante des immobilisations corporelles. La période d'amortissement est déterminée en fonction du calendrier prévu pour renouveler nos aéronefs qui s'échelonnent pour le moment jusqu'en 2014. L'estimé de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue est supportée par des évaluations de source externe revue périodiquement. Notre calendrier pour renouveler nos aéronefs et la valeur de réalisation de nos aéronefs que nous pourrions obtenir lors du renouvellement de la flotte sont tributaires de nombreux facteurs dont l'offre et la demande pour des aéronefs au moment prévu du renouvellement de la flotte. Des changements dans la durée estimative d'utilisation et la valeur résiduelle des aéronefs pourraient avoir un impact important sur la charge d'amortissement. En général, il faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 60 % pour entraîner une réduction de valeur telle qu'elle aurait une incidence importante sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait pas de sortie de fonds et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Enfin, les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Aucun événement ou changement de situation de cette nature n'est survenu au cours des récents exercices financiers.

PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels, effectués annuellement, qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de la croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs généralement touchés par celles-ci. L'excédent des gains et des pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations est amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs qui est de 8,5 ans au 1^{er} novembre 2009. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada [CNC] a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices

ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [IFRS]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS. Dans ce contexte, la société a établi un plan de transition vers les IFRS qui comporte trois étapes : conception et planification, identification des différences et élaboration de solutions, et mise en œuvre et révision.

La première étape qui portait sur la conception et la planification est maintenant terminée. Elle consistait à élaborer un plan de transition vers les normes IFRS basé selon les résultats d'un diagnostic préliminaire de haut niveau des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société. Cette analyse a permis d'obtenir un aperçu des aspects les plus importants où le passage aux IFRS risque d'avoir des répercussions pour la société, notamment les obligations plus exhaustives en matière de présentation et d'information à fournir. Durant cette étape, la direction de la société a établi une structure formelle de gouvernance du projet de conversion, incluant un comité directeur des IFRS, afin de surveiller le processus de transition relativement aux incidences sur la présentation de l'information financière, aux processus opérationnels, aux contrôles internes et aux systèmes d'information.

La société est actuellement à la deuxième étape de son plan, soit l'identification des différences, entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société, et à l'élaboration de solutions, laquelle devrait être achevée durant l'exercice 2011.

Pendant cette étape, la société effectue une analyse détaillée des IFRS qui consiste à relever les différences entre les IFRS et les conventions comptables actuelles de la société afin de traiter en priorité les points qui seront les plus importants par la transition, et à déterminer les options permises dans le cadre des IFRS à leur date d'entrée en vigueur et sur une base permanente afin d'en tirer des conclusions. Cette étape comprend aussi une planification détaillée de la technologie de l'information et des ressources humaines en ce qui a trait à la transition. En outre, il faudra repérer les procédures et les systèmes internes devant être mis à jour et adaptés, notamment les ajustements des procédures de contrôle interne en place et la mise en œuvre de mesures de contrôle interne additionnelles à l'égard de l'information financière, ainsi que des contrôles et des procédures de communication de l'information qui sont nécessaires pour certifier l'information financière pendant la période de transition et après la mise en œuvre des nouvelles normes.

Dans le cadre de la troisième étape, la société mettra en œuvre les modifications comptables et autres changements requis dans ses procédures, ses contrôles et ses systèmes internes de telle sorte qu'ils soient en place et fonctionnent effectivement pour le premier exercice de l'application des IFRS.

Le tableau suivant présente l'état d'avancement en fonction des échéanciers de la réalisation des principales activités du plan de conversion aux IFRS au 31 octobre 2010.

	Principales activités	Échéancier	État d'avancement
Information financière	Identification des différences et élaboration de solutions des choix de conventions comptables, notamment les choix autorisés selon les normes IFRS, y compris en ce qui a trait des exemptions permises conformément à l'IFRS 1.	Durant l'exercice 2011.	Les analyses sont en cours et dans certains cas nous ne sommes pas en mesure de quantifier l'incidence des différences.
	Développer un modèle d'états financiers IFRS, y compris les notes afférentes.	Durant l'exercice 2011.	Développement d'un modèle d'états financiers IFRS est en cours.
	Préparer un bilan d'ouverture et compiler l'information financière afin de produire les états financiers IFRS comparatifs.	Durant l'exercice 2011.	L'analyse devrait débuter au cours du premier trimestre 2011.
Technologies de l'information et les systèmes de données	Évaluer les incidences des changements sur les technologies de l'information et sur les systèmes de données et y apporter les modifications nécessaires.	Modifications des technologies de l'information et des systèmes de données finalisées en temps opportun afin de compiler l'information financière pendant l'exercice 2011. Suivi et mise à jour au cours de l'exercice 2011.	Les incidences sur les technologies de l'information et sur les systèmes de données sont analysées en parallèle de l'identification des différences et l'élaboration de solutions reliées à l'information financière.
Contrôle internes à l'égard de l'information financière	Évaluer les incidences des changements sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et sur les contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que mettre en œuvre les modifications requises.	Mise en œuvre des modifications requises à compter du premier trimestre de l'exercice 2011. Suivi et mise à jour au cours de l'exercice 2011.	Les incidences sur les contrôles internes sont analysées en parallèle de l'identification des différences et de l'élaboration de solutions reliées à l'information financière.
Activités commerciales	Déterminer l'incidence de la conversion sur les activités commerciales de la société.	Modifications à terminer avant le 31 octobre 2011.	Les incidences sur les activités commerciales de la société sont analysées en parallèle de l'identification des différences et de l'élaboration de solutions reliées à l'information financière.

(suite)	Principales activités	Échéancier	État d'avancement
Formation et communication	Offrir de la formation aux employés concernés, à la direction ainsi qu'au conseil d'administration et à ses comités pertinents, notamment le comité de vérification.	Durant les exercices 2010 et 2011.	La formation est offerte en temps opportun conformément à l'échéancier des travaux de conversion.
	Communiquer la progression du plan de conversion aux parties intéressées internes et externes.	Durant les exercices 2010 et 2011.	Communication interne et externe périodique d'information sur notre progression.

La société a évalué certaines des exemptions de l'application rétrospective intégrale des IFRS selon l'IFRS 1 – Première application des Normes internationales d'information financière, à la date d'entrée en vigueur, ainsi que leur possible incidence sur les états financiers consolidés de la société. En fonction de l'avancement des travaux, lors de l'adoption des IFRS, les exceptions susceptibles d'avoir une incidence pour la société, sont les suivantes :

Exemption	Application de l'exemption
Regroupements d'entreprises	La société prévoit appliquer l'exemption de ne pas redresser rétrospectivement les acquisitions d'entreprises conclues avant le 1 ^{er} novembre 2010.
Avantages du personnel	La société prévoit appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestation déterminée dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS et d'appliquer IAS 19 – Avantage du personnel de façon prospective. L'application de cette exemption se traduira pour la société, au 1 ^{er} novembre 2010, par la comptabilisation d'une diminution de 6,7 millions de dollars de ses bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS.
Écart de conversion cumulé	La société prévoit appliquer l'exemption permettant de comptabiliser les écarts de conversion cumulés dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS. L'application de cette exemption se traduira pour la société, au 1 ^{er} novembre 2010, par la comptabilisation d'une diminution de 16,8 millions de dollars de ses bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS.
Transaction de paiements fondés sur des actions	La société prévoit appliquer l'exemption permettant de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2 – Transaction de paiements fondés sur des actions à ses transactions dont le paiement est fondé sur des acquis avant la date de transition.

La société analyse présentement l'incidence prévue des écarts importants entre les normes comptables IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR du Canada. Des écarts dans les conventions comptables appliquées à la date de transition aux IFRS et par la suite, au niveau de la constatation, de la mesure, de la présentation et de la divulgation de l'information financière ainsi que des impacts liés aux états financiers sont prévus pour les sujets importants suivants :

Méthode comptable	Principales différences pouvant avoir une incidence potentielle pour la société	État d'avancement
Présentation des états financiers et information à fournir	<ul style="list-style-type: none"> Un format différent et des divulgations additionnelles aux notes des états financiers sont exigées selon les normes IFRS. 	Un modèle d'états financiers a été préparé et demeure sujet à des changements en fonction des conclusions de notre travail global.
Immobilisations corporelles	<ul style="list-style-type: none"> Une comptabilisation distincte des composantes liées aux actifs importants et amortissement des composantes sur des durées de vie utile différente. 	Les conclusions préliminaires permettent de déterminer qu'il n'y a pas de différences pouvant avoir une incidence significative pour la société.
Dépréciation de l'actif	<ul style="list-style-type: none"> Un regroupement des actifs en unités génératrices de trésorerie (UGT) sur la base d'entrées de trésorerie largement indépendantes aux fins des tests de dépréciation, lesquels sont effectués en une seule étape en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les écarts d'acquisition sont alloués et testés sur la base de l'UGT, ou le groupe d'UGT profitant de synergies collectives, auquel ils se rapportent. En certaines occasions, la dépréciation constatée antérieurement sur des actifs autres que l'écart d'acquisition doit être renversée. 	Les conclusions préliminaires permettent de déterminer qu'il n'y a pas de différences pouvant avoir une incidence significative pour la société.
Contrat de location	<ul style="list-style-type: none"> Les directives IFRS prescrivent l'utilisation de seuils qualitatifs plutôt que de seuils quantitatifs, tels qu'établis selon les PCGR du Canada, relativement à la comptabilisation de contrats de location-acquisition. 	Les conclusions préliminaires permettent de déterminer qu'il n'y a pas de différences pouvant avoir une incidence significative pour la société.

Méthode comptable	Principales différences pouvant avoir une incidence potentielle pour la société	État d'avancement
Regroupements d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de transaction liés à l'acquisition et les frais de restructuration sont comptabilisés aux résultats lorsqu'encourus. Une contrepartie conditionnelle est évaluée à sa juste valeur en date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur sont constatées aux résultats. Les changements dans les participations dans une filiale qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisés comme des opérations sur les capitaux propres. Les participations sans contrôle sont présentées comme un élément distinct des capitaux propres. 	Les conclusions préliminaires permettent de déterminer qu'il n'y a pas de différences pouvant avoir une incidence significative pour la société.
Impôts sur le bénéfice	<ul style="list-style-type: none"> La constatation et la mesure des actifs et des passifs d'impôts différés peuvent diverger. 	Les conclusions préliminaires permettent de déterminer qu'il n'y a pas de différences pouvant avoir une incidence significative pour la société.
Provisions et éventualités	<ul style="list-style-type: none"> Un seuil de probabilité différent est utilisé pour la constatation des passifs éventuels; ce qui pourrait affecter le moment auquel une provision est comptabilisée. 	L'analyse est en cours et nous ne sommes pas en mesure de quantifier, le cas échéant, l'incidence des différences.
Avantages du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Constatation immédiate du coût des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, dans les bénéfices non répartis d'ouverture en date de transition, et aux résultats pour les périodes subséquentes. Subséquentement à la transition aux IFRS, une entité peut constater la variation des gains actuariels, ou des pertes actuarielles, aux résultats étendus lorsqu'ils se produisent, sans impact à l'état des résultats. 	Les conclusions préliminaires permettent de déterminer qu'il pourrait avoir des différences avec des incidences significatives pour la société à la date de transition aux normes IFRS. Cependant, la société constatera les variations des gains actuariels, ou des pertes actuarielles, aux résultats étendus, sans incidence à l'état des résultats.

Le tableau ci-dessus indique les différences importantes et traite uniquement les éléments qui ont été identifiés résultant de l'avancement de notre plan de transition à ce jour et ne doit pas être considéré comme exhaustif. Il pourrait être modifié d'ici à l'achèvement des étapes subséquentes du plan de transition pour refléter de possibles modifications aux IFRS avant leur adoption par la société.

À mesure que la société évalue les obligations des IFRS, des ajustements aux contrôles internes à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information seront requis et de nouveaux contrôles pourraient être nécessaires.

La société s'est assurée d'avoir les ressources internes et externes appropriées pour mener à bien le plan de transition dans les délais requis. La société offrira en outre des séances de formation suffisantes à toutes les ressources concernées. Pendant la transition, la société surveillera les modifications en cours vers les IFRS et ajustera le plan de transition en conséquence. La direction fournit périodiquement au comité de vérification des mises à jour de la progression du processus de transition ainsi que des indications, des décisions et des conclusions sur les options liées aux IFRS. Le processus de transition de la société est actuellement conforme à son calendrier de mise en œuvre qui prévoit la communication initiale de l'information financière selon les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011.

Durant la période de passage aux IFRS, la société surveille régulièrement l'élaboration des normes publiées par le bureau des standards comptables internationaux et par le CNC ainsi que les changements à la réglementation apportés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, lesquels pourraient avoir une

incidence sur l'adoption des normes IFRS, les ajustements qui seront apportés et leur nature.

De l'information additionnelle sur les effets de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés de la société sera communiquée dans les prochains rapports de gestion.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La société est exposée, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, des achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Environ 30 % des coûts de la société sont effectués avec une devise autre que la

monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors qu'un pourcentage plus faible des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

La société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couverture de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste «Autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé du résultat étendu. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés au même poste de l'état des résultats que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont constatées au résultat net et les variations de la valeur liées à la fluctuation du dollar américain des emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains sont également comptabilisées dans les mêmes postes au résultat net.

GESTION DU RISQUE LIÉ AUX PRIX DU CARBURANT

La société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de se protéger contre les augmentations subites et importantes des prix du carburant, la société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de con-

trats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois.

Les instruments financiers dérivés liés à l'achat de carburant sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état consolidé des résultats. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les débiteurs au bilan totalisent 78,3 millions de dollars au 31 octobre 2010. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2010, environ 7 % des débiteurs était impayés depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 78 % était en règle, moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de ses ententes avec des fournisseurs de services dont principalement des hôteliers, la société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2010, ces dépôts totalisent 31,8 millions de dollars. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 10,6 millions de dollars au 31 octobre 2010 et seront remboursés à l'échéance des baux. La société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont comptabilisées en charges lorsque les débours afférents sont effectués. Toutefois, ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la société sur dépôt de preuve que les entretiens afférents ont été effectués par la société. Au 31 octobre 2010, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 13,9 millions de dollars et sont comprises avec les débiteurs. Il ne s'est jamais

produit que la société doit radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2010 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux (selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)), A1 (selon Standard & Poor's) ou P1 (selon Moody's) en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la société. La société réexamine ses politiques de façon régulière.

À l'exception des placements dans des PCAA, la société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2010.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses dettes à long terme à taux variables. La société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société conclut des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont

mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Au cours de l'exercice un montant de 13,3 millions de dollars a été utilisé pour l'achat de nuitées auprès d'hôtels détenus par CIBV une société satellite de la société.

RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre d'un exercice d'amélioration des processus et de prévention, la société a identifié plusieurs sources potentielles de risques et d'incertitude, propres à l'industrie du voyage ou non. D'autres sources de risques et d'incertitude, insoupçonnées ou jugés négligeables pour le moment, pourraient se manifester dans le futur et avoir un impact sur la société.

FACTEURS ÉCONOMIQUES ET GÉNÉRAUX

Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du taux de l'emploi en Amérique du Nord, en Europe ou sur des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services. Nos résultats d'exploitation pourraient également être influencés par des facteurs généraux, notamment des conditions météorologiques extrêmes, des désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité de nos services à destinations et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

CONCURRENCE

La concurrence est forte au sein de l'industrie des voyages vacances. Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs à des prix très compétitifs. Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devrions vraisemblablement évaluer les prix de la concurrence.

VARIATION DES TAUX DE CHANGE ET DES TAUX D'INTÉRÊT

Transat est exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations pourraient faire augmenter nos coûts d'exploitation. Les variations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que nous tirons de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que sur les frais d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos bénéfices. Nous avons recours aux

instruments financiers dérivés, en conformité avec notre politique de couverture, pour nous couvrir contre les variations des taux de change à l'égard de notre dette à long terme libellé en dollar américain, de notre financement hors bilan obtenu pour les aéronefs et pour les revenus et frais d'exploitation que la société règle en devises étrangères. Toutefois, bien que nos instruments financiers dérivés protègent partiellement la société des fluctuations défavorables des taux de change, ils pourraient d'autre part empêcher la société de bénéficier des fluctuations favorables des taux de change.

COÛT DU CARBURANT ET APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation. Nous avons recours à des contrats à terme et d'autres instruments financiers dérivés, en conformité avec notre politique de couverture, pour nous protéger contre le risque de fluctuations du coût du carburant. Toutefois, bien que nos instruments financiers dérivés protègent partiellement la société des fluctuations défavorables du coût du carburant, ils pourraient d'autre part empêcher la société de bénéficier des fluctuations favorables du coût du carburant. En outre, une diminution éventuelle de l'approvisionnement en carburant pourrait causer préjudice à nos activités.

ÉVOLUTION DE LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE : NOUVELLES MÉTHODES DE DISTRIBUTION

L'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ceux-ci directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Pour le moment la vente directe sur Internet demeure limitée dans le domaine des voyages vacances, mais la dynamique de l'industrie, en matière de distribution, évolue rapidement et à cet égard présente des risques. Pour y faire face, Transat développe et implante un système de distribution multicanaux qui vise à faire cohabiter harmonieusement une variété de stratégies de distribution incluant les agences de voyages, la vente directe, y compris sur Internet, la vente par l'entremise de tiers et le recours aux systèmes de réservation électroniques.

Toutefois, comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre société.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES FOURNISSEURS À CONTRAT

Malgré le positionnement favorable que nous procure notre intégration verticale, nous dépendons en partie de tiers qui nous

fournissent certains éléments constitutifs de nos forfaits. Nous dépendons par exemple de transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe et d'un grand nombre d'hôteliers, dont plusieurs sont exclusifs à la société. En général, ces fournisseurs peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. Une éventuelle incapacité de remplacer ces ententes, ou de trouver des fournisseurs semblables, ou de renégocier les ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats. De plus, toute baisse de qualité des produits ou services assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourrait nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.

DÉPENDANCE ENVERS LA TECHNOLOGIE

Nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, de protéger ces renseignements, d'éviter la pénétration de nos systèmes informatiques et de distribuer nos produits à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. Pour ce faire, nous avons recours à diverses technologies de l'information et des télécommunications. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu en vue d'améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, toute panne ou défaillance de ces systèmes pourraient nuire à nos activités, à nos relations clients et à nos résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE ENVERS LES DÉPÔTS ET PAIEMENTS ANTICIPÉS DES CLIENTS

Transat tire une partie de ses revenus d'intérêts des dépôts et des paiements anticipés des clients. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre société pourrait voir ses revenus d'intérêts diminuer.

FONDS DE ROULEMENT DÉFICITAIRE

Dans le cadre de nos activités, nous recevons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer, ou qu'ils ne soient pas disponibles pour payer nos fournisseurs, nous devrions trouver une autre source de capital. Ainsi rien ne pourrait garantir que nous trouverions une telle source selon des modalités qui conviennent à la société, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités.

FLUCTUATION DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous croyons donc que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre, ou d'un semestre à l'autre, ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De

plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux déjà mentionnés, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

RÈGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE ET FISCALITÉ

Les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction des mesures prises par les organismes gouvernementaux ayant compétence sur les activités de la société, y compris l'octroi et les retards d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de règles de circulation nocturne plus sévères et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agents de voyages détaillants et grossistes. De plus, des régimes de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées aux lois ou règlements et à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes d'accise imposées aux transporteurs aériens et les taxes et frais d'aéroport.

BESOINS FUTURS DE CAPITAL

Transat pourrait avoir besoin de réunir des fonds supplémentaires dans l'avenir afin de tirer profit d'occasions de croissance ou pour réagir à des pressions concurrentielles. Rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible selon des modalités qui nous conviennent, ce qui pourrait nuire à nos activités. Par ailleurs, une volatilité des marchés financiers pourrait entraîner une diminution de l'accessibilité au crédit et une augmentation des coûts d'emprunt, rendant ainsi plus difficile d'accéder à un financement supplémentaire selon des modalités satisfaisantes.

INTERRUPTION DE L'EXPLOITATION

Si nous devons interrompre certaines activités pour quelque motif que ce soit, y compris l'indisponibilité d'un aéronef pour des raisons d'ennuis mécaniques, la perte de revenus liés à l'utilisation de nos aéronefs pourrait avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

COUVERTURE D'ASSURANCE

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste a subi plusieurs changements. La limite de l'assurance responsabilité civile envers les tiers pour dommages corporels et matériels est maintenant établie à 150 millions de dollars américains par sinistre.

Par conséquent, il est toujours nécessaire que les gouvernements procurent aux transporteurs aériens une couverture au delà de 150 millions de dollars américains jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent à des coûts raisonnables. Le gouvernement canadien offre cette protection aux transporteurs aériens du pays. De plus, certains des assureurs qui pourraient fournir une couverture de plus de 150 millions de dollars américains n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada, ce qui restreint d'autant cette offre.

Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens compte tenu des exigences en matière de licence et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne modifiera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position. Si tel était le cas, nous devrions nous tourner vers des assureurs privés afin de tenter d'obtenir une telle couverture et rien ne garantit que nous serions en mesure d'obtenir une couverture à des niveaux et à un coût acceptable.

VICTIMES D'ACCIDENTS

Nous estimons que nos fournisseurs et la société disposent d'une assurance responsabilité civile adéquate pour les protéger contre les risques auxquels ils sont exposés dans le cours normal des affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite d'un accident impliquant un aéronef ou d'autres véhicules transportant nos clients. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffise à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur concerné soit solvable lorsque le sinistre surviendrait. Rien ne garantit non plus que nous soyons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

ACCÈS AUX INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES

La société a besoin pour exercer son activité, ou étendre sa portée, d'avoir accès à des installations aéroportuaires dans ses marchés sources et dans ses multiples destinations. La société doit notamment pouvoir compter sur des créneaux horaires pour les décollages, atterrissages et accès aux portes d'embarquement, à des conditions qui lui permettent d'être concurrentielle. En conséquence, toute difficulté à obtenir un tel accès, ou des perturbations des activités aéroportuaires causées par exemple par des conflits de travail ou d'autres facteurs, sont susceptibles d'avoir un impact défavorable sur la société.

OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION D'AÉRONEFS

Transat est tenu à des obligations considérables non résillables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des aéronefs devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre société.

ACCÈS À DES AÉRONEFS

La société a besoin pour exercer son activité, ou étendre sa portée, d'avoir accès à des avions, et notamment de pouvoir compter sur sa propre flotte, exploitée par sa filiale Air Transat. Cette flotte est principalement constituée d'appareils qui sont loués pour quelques années, avec des baux renouvelables à des conditions diverses et échelonnés dans le temps. Le cas échéant, l'incapacité de renouveler les baux, d'avoir accès à des avions appropriés à des conditions adéquates et en temps opportun, ou de retirer du service comme prévu certains appareils, pourrait avoir un impact défavorable sur la société.

RÉGLEMENTATIONS LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De nombreuses juridictions, dans le monde, ont implanté ou annoncé des mesures (notamment des taxes) pour pénaliser les émissions de gaz à effet de serre, y compris celles liées au transport aérien, dans le but de lutter contre le changement climatique. D'autres juridictions pourraient faire de même. La société, de par ses activités aériennes, est directement exposée à ces mesures, qui en général se traduisent par des coûts additionnels, que la société pourrait ne pas pouvoir répercuter entièrement dans les prix de vente de ses produits. Le cas échéant, sa marge en souffrirait.

PERSONNEL CLÉ

Notre réussite est tributaire de notre capacité d'attirer et de conserver des employés compétents. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

INCERTITUDE À L'ÉGARD DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Une éventuelle incapacité de parvenir à une entente avec tout syndicat représentant nos employés pourrait affecter à nos activités.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'application du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières constitue un exercice d'amélioration continue qui amène la société à officialiser des processus et mesures de contrôle déjà en place et à en instaurer de nouveaux. La direction a choisi d'en faire un projet à l'échelle de la société conduisant à une amélioration opérationnelle et à une meilleure gestion.

Conformément à ce règlement, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) pour fournir une assurance raisonnable que :

- L'information importante relative à la société leur a été communiquée; et
- L'information à fournir dans les documents visés de la société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI a été effectuée sous la supervision du Président

et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, ces deux dirigeants signataires ont conclu, d'après leur évaluation, que les CPCI étaient efficaces au 31 octobre 2010. Cette évaluation a tenu compte, entre autres, de la politique de la société quant à la divulgation des renseignements, du processus de sous-attestation, et du fonctionnement du comité de divulgation de l'information de la société.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont également conçu ou fait concevoir, sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CIIF a été effectuée sous la supervision du Président et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, ces deux dirigeants signataires ont conclu, d'après leur évaluation, que les CIIF, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), étaient efficaces au 31 octobre 2010.

Finalement, il n'y a eu aucune modification des CIIF survenue au cours du quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2010 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les CIIF de la société.

PERSPECTIVES

Le marché des destinations soleil au départ du Canada représente une portion très importante de l'activité de Transat durant la saison d'hiver. À cet égard, le fait qu'à cette date-ci une portion substantielle de la capacité reste à vendre, la tendance en faveur des réservations de dernière minute et la volatilité des marges rendent difficiles les pronostics. Sur ce marché, la capacité déployée par la société est supérieure d'environ 13 % à celle finalement mise en place l'hiver précédent ; les réservations et les taux de remplissage sont actuellement supérieurs à ceux enregistrés l'hiver dernier à pareille date ; les prix sont pour leur part à des niveaux similaires.

En France, la capacité et les réservations moyen-courriers et long-courriers sont substantiellement supérieures à celles de l'année précédente.

Sur le marché transatlantique, la capacité et les réservations sont supérieures à l'an dernier.

La société devrait bénéficier en 2011 de coûts d'intrants inférieurs par rapport à 2010, alors qu'elle n'a pu profiter pleinement de la vigueur du dollar canadien par rapport au dollar US compte tenu de ses opérations de couverture.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La société et ses sociétés apparentées se sont dotées de systèmes comptables et de contrôle interne conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le comité de vérification révise les états financiers consolidés annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité de vérification étudie également de façon suivie les résultats des vérifications effectuées par les vérificateurs externes sur les conventions et méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne de la société. Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure ci-contre.

Le président du conseil,
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache

Le vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière



Denis Pétrin

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 octobre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada
le 3 décembre 2010



Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾
Comptables agréés

⁽¹⁾ CA auditeur n° permis 13764

Bilans consolidés

Aux 31 octobre

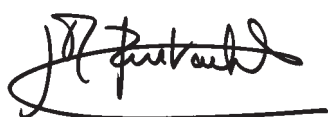
[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	180 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [note 4]	320 428	244 250
Débiteurs	146 944	105 349
Impôts sur les bénéfices à recevoir	4 738	25 083
Actifs d'impôts futurs [note 19]	2 895	12 860
Stocks	9 867	9 823
Frais payés d'avance	50 297	30 447
Instruments financiers dérivés [note 6]	868	6 770
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	12 554	30 578
Total de l'actif à court terme	729 218	645 712
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés [note 4]	32 222	28 476
Placements dans des PCAA [note 5]	72 346	71 401
Dépôts [note 7]	29 837	12 014
Actifs d'impôts futurs [note 19]	9 650	10 454
Immobilisations corporelles [notes 8, 13 et 18]	88 376	122 911
Écarts d'acquisition [notes 9 et 18]	112 454	113 993
Autres actifs incorporels [note 9]	50 464	46 163
Instruments financiers dérivés [note 6]	23	9 488
Placements et autres actifs [note 10]	64 868	68 891
	1 189 458	1 129 503
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	300 355	266 445
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués	18 301	21 029
Impôts sur les bénéfices à payer	14 608	4 021
Passifs d'impôts futurs [note 19]	106	266
Dépôts de clients et revenus reportés	313 695	251 018
Instruments financiers dérivés [note 6]	4 116	40 243
Débeture [note 12]	—	3 156
Versements sur dette à long terme échéant à moins d'un an	13 768	24 576
Total du passif à court terme	664 949	610 754
Dette à long terme [note 13]	15 291	83 108
Provision pour remise en état des aéronefs loués	12 408	8 550
Autres passifs [note 14]	45 368	41 743
Instruments financiers dérivés [note 6]	—	50
Passifs d'impôts futurs [note 19]	12 370	17 937
	750 386	762 142
Capitaux propres		
Capital-actions [note 15]	217 604	216 236
Surplus d'apport	9 090	6 642
Bénéfices non répartis	230 703	165 096
Cumul des autres éléments du résultat étendu [notes 6 et 16]	(18 325)	(20 613)
	439 072	367 361
	1 189 458	1 129 503

Engagements et éventualités [note 22]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Jean-Marc Eustache, administrateur



André Bisson, administrateur

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars, sauf les montants par action]

	2010	2009
	\$	\$
Revenus	3 498 877	3 545 341
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	2 047 713	2 062 626
Salaires et avantages sociaux	349 323	364 642
Carburant d'aéronefs	302 333	319 224
Commissions	155 357	177 166
Entretien d'aéronefs	85 731	89 896
Frais d'aéroports et de navigation	85 321	90 611
Loyer d'aéronefs	52 949	54 287
Autres	292 568	293 494
	3 371 295	3 451 946
	127 582	93 395
Amortissement <i>[note 17]</i>	48 662	51 155
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture	2 225	4 866
Autres intérêts et frais financiers	2 359	2 679
Revenus d'intérêts	(3 036)	(4 588)
Variation de la juste valeur des instruments financiers		
dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(9 341)	(68 267)
Gain de change sur les éléments monétaires à long terme	(1 109)	(135)
Gain sur des placements dans des PCAA <i>[note 5]</i>	(4 648)	(68)
Charge (gain) de restructuration <i>[note 18]</i>	(1 157)	11 967
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite <i>[note 10]</i>	490	(24)
	34 445	(2 415)
Bénéfice avant les postes suivants	93 137	95 810
Impôts sur les bénéfices (récupération) <i>[note 19]</i>		
Exigibles	25 603	(9 531)
Futurs	(1 797)	40 447
	23 806	30 916
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	69 331	64 894
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 724)	(3 047)
Bénéfice net de l'exercice	65 607	61 847
Bénéfice de base par action <i>[note 15]</i>	1,74	1,86
Bénéfice dilué par action <i>[note 15]</i>	1,73	1,85

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés du résultat étendu

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net de l'exercice	65 607	61 847
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	44 276	(39 829)
Reclassement dans les résultats	(22 191)	(92 111)
Impôts futurs	(6 564)	42 418
	15 521	(89 522)
Pertes de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dus à l'appréciation en date d'arrêté des comptes du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain	(13 233)	(13 214)
	2 288	(102 736)
Résultat étendu de l'exercice	67 895	(40 889)

États consolidés des capitaux propres

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars]

	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
2010					
Solde au début de l'exercice	216 236	6 642	165 096	(20 613)	367 361
Bénéfice net de l'exercice	—	—	65 607	—	65 607
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	2 288	2 288
Émission de la trésorerie [note 15]	1 226	—	—	—	1 226
Options exercées [note 15]	142	—	—	—	142
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 15]	—	2 448	—	—	2 448
Solde à la fin de l'exercice	217 604	9 090	230 703	(18 325)	439 072
2009					
Solde au début de l'exercice	154 198	4 619	106 188	82 123	347 128
Bénéfice net de l'exercice	—	—	61 847	—	61 847
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	(102 736)	(102 736)
Émission de la trésorerie [note 15]	61 949	—	—	—	61 949
Options exercées [note 15]	89	—	—	—	89
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 15]	—	2 023	—	—	2 023
Dividendes	—	—	(2 939)	—	(2 939)
Solde à la fin de l'exercice	216 236	6 642	165 096	(20 613)	367 361

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars]

	2010	2009
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net de l'exercice	65 607	61 847
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (reentrées) de fonds		
Amortissement	48 662	51 155
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(9 341)	(68 267)
Gain de change sur les éléments monétaires à long terme	(1 109)	(135)
Gain sur des placements dans des PCAA	(4 648)	6 332
Charge (gain) de restructuration	(1 157)	9 067
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	490	(24)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	3 724	3 047
Impôts futurs	(1 797)	40 447
Charge de retraite	2 294	2 888
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	2 448	2 023
	105 173	108 380
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	13 155	(56 833)
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	1 130	(6 663)
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation	(327)	350
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	119 131	45 234
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(29 002)	(28 900)
Dépôts d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	2 880	—
Encaissements de placements dans des PCAA	3 703	8 062
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(3 786)	—
Contrepartie versée pour une société acquise et apport en capital dans une société satellite	(1 614)	(5 824)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(27 819)	(26 662)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	(63 479)	(22 951)
Remboursement de la dette à long terme	(16 845)	(14 972)
Produit de l'émission d'actions	1 368	62 038
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(2 078)	(2 873)
Dividendes	—	(2 939)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(81 034)	18 303
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 203)	(2 090)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75	34 785
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	180 552	145 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	180 627	180 552
Informations supplémentaires		
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés)	(3 770)	13 518
Intérêts payés	3 177	4 492

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2010 et 2009

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

1

CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Transat A.T. inc. [la «société»], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société intégrée dans l'industrie du tourisme. La société se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe. La société est également active dans le transport aérien, les services à valeur ajoutée offerts à destination et l'hôtellerie. Enfin, la société s'est assurée une présence dynamique dans la distribution grâce à des réseaux d'agences de voyages.

2

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les principales estimations comprennent l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs [PCAA], la provision pour remise en état des aéronefs loués, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, les équations d'achat de participations et les soldes d'impôts futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et les différences peuvent être importantes. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, de ses filiales ainsi que ses entités à détenteurs de droits variables lorsque la société en est le principal bénéficiaire.

La société consolide les entités à détenteurs de droits variable conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 [NOC-15], «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Cette note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. Cette NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux [le «principal bénéficiaire»].

Les actifs constatés à la suite de la consolidation de certaines entités à détenteurs de droits variables ne représentent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour se soustraire à des réclamations visant les actifs généraux de la société.

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de dépôts à terme et d'acceptations bancaires facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec des échéances initiales de moins de trois mois.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sauf si autrement spécifié, sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	Durée du bail
Équipement d'aéronefs	5 à 10 ans
Équipement informatiques	3 à 7 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Équipement et mobilier de bureau	4 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Pièces de rechange durables	Utilisation
Édifice administratif	10 à 45 ans

Lors de l'acquisition d'un aéronef, une portion du coût est allouée à la sous-catégorie «entretiens majeurs», laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissages. Les aéronefs et les entretiens majeurs, inclus dans la catégorie Aéronefs, sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont capitalisés à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont constatés au résultat net lorsque ceux-ci sont engagés.

Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition et les marques de commerces ayant une durée de vie indéfinie sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation, en deux étapes, est effectué pour détecter une dépréciation possible de tout écart d'acquisition, et pour évaluer le montant de la perte de valeur de l'écart d'acquisition, le cas échéant. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition, afin de détecter une dépréciation possible. Lorsque la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape, le cas échéant, consiste à comparer la juste valeur de tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation à la valeur comptable de cet écart d'acquisition afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Lorsque la valeur comptable de tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation excède la juste valeur de cet écart d'acquisition, une perte de valeur égale à l'excédent est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tel que les marques de commerce, sont également soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la valeur comptable des marques de commerce avec leur juste valeur, et une perte égale à l'excédent est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur des marques de commerce, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Logiciels informatiques	3 à 7 ans
Listes de clients	7 à 10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si la société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

Placements et autres actifs

Les placements dans des sociétés sur lesquelles la société exerce une influence notable, mais non un contrôle ou un contrôle conjoint, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres placements sont comptabilisés au coût. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction est prise en compte dans la détermination du résultat net.

Provision pour remise en état des aéronefs loués

En vertu des contrats de location-exploitation pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. L'excédent de l'obligation pour entretien sur les dépôts d'entretien aux bailleurs effectués et non réclamés est présenté au passif sous les rubriques «Provision pour remise en état des aéronefs loués».

Conversion des devises

Établissements étrangers autonomes

La société convertit en dollars canadiens les états financiers des établissements étrangers autonomes, y compris le placement dans une société satellite à l'étranger, selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion sont inscrits sous un poste distinct des autres éléments du résultat étendu.

Comptes et opérations en devises

Les comptes et opérations en devises de la société y compris les comptes des établissements étrangers intégrés sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. À la date de l'opération, tout élément d'actif ou de passif et tout produit ou charge résultant d'une opération en devise est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en devises sont ajustés en fonction des taux de change en vigueur à cette date. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont pris en compte dans la détermination du résultat net de la période.

Rémunérations à base d'actions et autres régimes d'intéressement

La description sommaire des régimes d'intéressement au capital qu'offre la société est présentée à la note 15.

La société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants et employés, pour les attributions d'options d'achat d'actions octroyées après le 31 octobre 2003, selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options. Cette juste valeur des options à la date d'attribution est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits à l'attribution sont acquis. Toute contrepartie versée par des employés à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portées au crédit du capital-actions.

Les contributions de la société au régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital et au régime d'incitation à l'actionnariat permanent correspondent aux actions acquises sur le marché par la société pour le bénéfice des participants aux régimes lorsque ceux-ci acquièrent des actions en vertu du régime d'actions. Ces contributions sont imputées aux résultats sur la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où les droits à ces actions sont acquis par le participant. Toute contrepartie versée par le participant pour l'acquisition d'actions en vertu du régime d'achat d'actions est portée au crédit au capital-actions.

La société comptabilise une charge en vertu du régime d'unités d'actions différées lorsque les unités sont attribuées en fonction de la juste valeur des actions à la date d'attribution. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net de la période. Pour le régime d'unités d'actions avec restrictions, la juste valeur des actions à la date d'attribution des unités est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits aux unités sont acquis. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net sur la période d'acquisition des droits aux unités.

Constatation des revenus

La société constate ses revenus lorsque tous les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont constatés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont constatés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont constatés au moment de la réservation. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif à court terme sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus reportés».

Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Subséquemment à la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : détenu à des fins de transaction, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les instruments financiers dérivés, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont classés comme étant détenus à des fins de transaction à moins qu'ils soient désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace.

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments financiers dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés à la cession ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats au cours de la période où ils surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme prêts et créances ou aux passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif financier et du passif financier et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux, selon l'observabilité des données utilisées pour leur évaluation.

Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Cette catégorie comprend les évaluations faites au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les cours inclus au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standard faisant appel à des données observables sur le marché.

Niveau 3 : Les évaluations de ce niveau reposent sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou dont l'information observable ne justifie pas la plus grande partie de la juste valeur des instruments.

Comptabilité de couverture et instruments financiers dérivés

La société a recours aux instruments financiers dérivés afin de pallier les risques futurs de variation des devises relativement à ses dettes à long terme et à ceux liés aux paiements de contrats de location-exploitation, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines dépenses d'exploitation en devises. Aux fins de la comptabilité de couverture, la société désigne ses instruments financiers dérivés liés aux devises comme instruments de couverture.

La société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couverture de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste «Autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé du résultat étendu. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les

résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés au même poste de l'état consolidés des résultats que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont constatées au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert.

La société conclut également, dans le cours normal de ses affaires, des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état consolidé des résultats. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers dérivés; ainsi, ces instruments sont normalement acquis comme éléments de gestion des risques et maintenus jusqu'à leur échéance.

Impôts sur les bénéfiques

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfiques d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés comptabilisés avec les autres passifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux et sont portés en diminution de la dépense d'amortissement.

Avantages sociaux futurs

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de la croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs généralement touchés par celles-ci. L'excédent des gains et des pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations est amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs qui est de 8,5 ans au 1^{er} novembre 2009. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et sont présentées sous la rubrique «Autres passifs».

Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

3

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [IFRS]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les normes IFRS.

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications par anticipation.

4

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 octobre 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 266 617 \$ [200 396 \$ au 31 octobre 2009] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementations canadiens et avec l'entente commerciale de la société avec son fournisseur de services de traitements de carte de crédit. De plus, elle inclut 86 033 \$, dont 32 222 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [72 330 \$ au 31 octobre 2009, dont 28 476 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

5

PLACEMENTS DANS DES PCAA

Restructuration

En 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. À la suite de cette crise, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'«accord»], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendu par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire. En 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers

avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiduciaires ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, le 21 janvier 2009, la société a procédé à une évaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141 741 \$.

Portefeuille

Durant l'exercice 2010, la société a encaissé des montants totalisant 3 083 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a également encaissé sa quote-part de 620 \$ des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. De plus, la société a exercé une de ses options lui permettant de rembourser un montant de 9 355 \$ du solde d'une de ses facilités de crédit à terme rotatif à partir des PCAA qui étaient adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles), ayant une valeur comptable nulle. Cette option avait initialement été présentée à sa juste valeur de 8 400 \$ et le gain initial correspondant avait été reporté et était comptabilisé en résultat net sur la durée de l'entente de crédits correspondante sous la rubrique Amortissement *[voir notes 14 et 17]*. Cette option était présentée à la juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés *[voir note 6]* à l'actif et toute variation de la juste valeur de cette option était comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. Au 31 octobre 2009, la société avait procédé à une évaluation de cette option et avait comptabilisé une augmentation de la juste valeur de cette option de 800 \$ pour porter la juste valeur à 9 200 \$ à cette date. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait à 118 122 \$ au 31 octobre 2010 et se répartit comme suit :

MAV 2 Éligibles

La société détient 113 310 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant des échéances prévues jusqu'en janvier 2017.

MAV 3 Traditionnels

La société détient 4 812 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiduciaire ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2016.

Valorisation

Le 31 octobre 2010, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, un nombre limité d'opérations a été conclu relativement à des placements dans des PCAA. Cependant, la société n'a pas considéré ces opérations lors de la valorisation de ses PCAA puisque, selon elle, leur nombre demeure insuffisant pour pouvoir qualifier le marché comme étant actif. Lors du retour d'un marché actif pour les PCAA, la société révisera ses hypothèses de valorisation en conséquence.

La société considère les informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Cette dernière publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a également considéré les informations publiées par DBRS le 21 septembre 2010. Cette dernière a rehaussé la cote de crédit des PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou à une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) de catégories A-1 à «A+» et a confirmé la cote de ceux de catégorie A-2 à «BBB-».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 1,76 % [taux moyen pondéré de 1,5 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 6,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 6,3 % à 41,5 % [taux moyen pondéré de 11,3 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2010, une appréciation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA de 4 648 \$ [une dépréciation de 5 993 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009]. Ces ajustements ne tiennent compte d'aucun montant de la quote-part de la société des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 72 346 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 45 776 \$, représentant 38,8 % de la valeur nominale de 118 122 \$.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances. Cependant, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3 700 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA	Perte (gain) sur placements dans des PCAA
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2008	143 500	(56 905)	86 595	
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(5 993)	(5 993)	5 993
Remboursement de capital	(8 062)	—	(8 062)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	620	620	(620)
Quote-part des montants estimés de trésorerie	—	—	—	(6 400)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	—	—	(800)
Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2009	128 835	(57 434)	71 401	(68)
Disposition de placements dans des PCAA	(7 630)	7 630	—	—
Appréciation des placements dans des PCAA	—	4 648	4 648	(4 648)
Remboursement de capital	(3 083)	—	(3 083)	—
Quote-part des montants de trésorerie	—	(620)	(620)	—
Solde au 31 octobre 2010 / Incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2010	118 122	(45 776)	72 346	(4 648)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2010 se détaille comme suit :

	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA
	\$	\$	\$
MAV 2 Éligibles			
Catégorie A-1	34 415	(7 969)	26 446
Catégorie A-2	63 894	(25 262)	38 632
Catégorie B	11 598	(9 316)	2 282
Catégorie C	3 403	(3 112)	291
	113 310	(45 659)	67 651
MAV 3 Traditionnels	4 812	(117)	4 695
	118 122	(45 776)	72 346

6 INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement des instruments financiers

Le classement, au 31 octobre, des instruments financiers, autres que les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se détaillent comme suit :

	Valeur comptable				Juste valeur
	Détenus à des fins de transactions	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$
2010					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 627	—	—	180 627	180 627
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	352 650	—	—	352 650	352 650
Débiteurs	—	146 944	—	146 944	146 944
Placements dans des PCAA	72 346	—	—	72 346	72 346
Dépôts	—	10 554	—	10 554	10 554
Instruments financiers dérivés					
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	634	—	—	634	634
	606 257	157 498	—	763 755	763 755
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	—	—	300 355	300 355	300 355
Dette à long terme	—	—	29 059	29 059	29 059
Instruments financiers dérivés					
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	105	—	—	105	105
	105	—	329 414	329 519	329 519

	Valeur comptable			Total	Juste valeur
	Détenus à des fins de transactions	Prêts et créances	Autres passifs financiers		
	\$	\$	\$	\$	\$
2009					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 552	—	—	180 552	180 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	272 726	—	—	272 726	272 726
Débiteurs	—	105 349	—	105 349	105 349
Placements dans des PCAA	71 401	—	—	71 401	71 401
Dépôts	—	10 784	—	10 784	10 784
Instruments financiers dérivés					
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 141	—	—	4 141	4 141
Options liées au remboursement de crédits rotatifs <i>[note 5]</i>	9 200	—	—	9 200	9 200
	538 020	116 133	—	654 153	654 153
Passifs financiers					
Créditeurs et charges à payer	—	—	266 445	266 445	266 445
Dette à long terme	—	—	107 684	107 684	107 684
Débeture	—	—	3 156	3 156	3 156
Instruments financiers dérivés					
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	12 949	—	—	12 949	12 949
	12 949	—	377 285	390 234	390 234

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrences. Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de la trésorerie et équivalents de trésorerie ou autrement réservés, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la débeture, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements dans des PCAA fait l'objet, à la note 5, d'une analyse détaillée relativement aux méthodes et hypothèses utilisées.

La juste valeur des dépôts se rapproche de leur valeur comptable compte tenu qu'ils sont assujettis à des conditions similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Les instruments financiers dérivés sont composés essentiellement de contrats de change à terme, de contrats d'achat à terme et d'autres instruments financiers dérivés liés au carburant. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers. La juste valeur des options liées au remboursement de crédits rotatifs a été déterminée en utilisant le modèle d'option Black & Sholes et la juste valeur, au 31 octobre 2010, des PCAA sous-jacents.

La valeur comptable des instruments financiers dérivés au 31 octobre se détaille comme suit :

	Actif	Passif
	\$	\$
2010		
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change à terme	250	4 011
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur		
Contrats de change à terme	7	—
Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	634	105
	891	4 116

	Actif \$	Passif \$
2009		
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change à terme	2 413	27 144
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur		
Contrats de change à terme	504	200
Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 141	12 949
Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 5]	9 200	—
	13 341	12 949
	16 258	40 293

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau au 31 octobre :

	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1) \$	Autres données observables (niveau 2) \$	Données non observables (niveau 3) \$	Total \$
2010				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	72 346	72 346
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	634	—	634
- Contrats de change à terme	—	257	—	257
	—	891	72 346	73 237
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	105	—	105
- Contrats de change à terme	—	4 011	—	4 011
	—	4 116	—	4 116
2009				
Actifs financiers				
Placements dans des PCAA	—	—	71 401	71 401
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	4 141	—	4 141
- Contrats de change à terme	—	2 917	—	2 917
- Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 5]	—	—	9 200	9 200
	—	7 058	80 601	87 659
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	12 949	—	12 949
- Contrats de change à terme	—	27 344	—	27 344
	—	40 293	—	40 293

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les débiteurs au bilan totalisent 78 310 \$ au 31 octobre 2010 [59 380 \$ au 31 octobre 2009]. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2010, environ 7 % [environ 8 % au 31 octobre 2009] des débiteurs était impayés depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 78 % [environ 73 % au 31 octobre 2009] était en règle, à moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de certaines de ses ententes avec des fournisseurs de services et principalement des hôteliers, la société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2010, ces dépôts totalisent 31 837 \$ [31 808 \$ au 31 octobre 2009]. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 10 554 \$ au 31 octobre 2010 [10 784 \$ au 31 octobre 2009] et seront remboursés à l'échéance des baux. La société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont comptabilisées en charges lorsque les débours afférents sont effectués. Toutefois, ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la société sur dépôt de preuves que les entretiens afférents ont été effectués par la société. Au 31 octobre 2010, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 13 879 \$ [14 723 \$ au 31 octobre 2009] et sont comprises avec les débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2010 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties, avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats, ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux [selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)], A1 [selon Standard & Poor's] ou P1 [selon Moody's] en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la société. La société réexamine ses politiques de façon régulière.

À l'exception des placements dans des PCAA [voir note 5], la société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2010.

Risque de liquidité

La société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers de la société au 31 octobre :

	Échéance de moins d'un an	Échéance de un à deux ans	Échéance de deux à cinq ans	Flux de trésorerie contractuels Totaux	Valeur comptable Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2010					
Créditeurs et charges à payer	300 355	—	—	300 355	300 355
Instruments financiers dérivés	4 205	—	—	4 205	4 116
Dettes à long terme	14 089	15 291	—	29 380	29 059
Total	318 649	15 291	—	333 940	333 530
2009					
Créditeurs et charges à payer	266 445	—	—	266 445	266 445
Instruments financiers dérivés	41 323	—	—	41 323	40 293
Dettes à long terme	24 897	83 854	—	108 751	107 684
Débiteure	3 156	—	—	3 156	3 156
Total	335 821	83 854	—	419 675	417 578

Risque de marché

Risque de change

La société est exposée, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, de ses achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 30 % des coûts de la société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors qu'un pourcentage négligeable des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de quinze mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

Le tableau suivant résume la position nette, en dollars canadiens, des actifs financiers et passifs financiers de la société et de ses filiales en devises, autres que leur monnaie de mesure des états financiers, au 31 octobre, en fonction de leur monnaie de mesure des états financiers :

Actif net (Passif net)	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar canadien	Autres devises	Total
2010	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(9 185)	—	203	(457)	(2 061)	(11 500)
Livre sterling	2 172	3 003	—	5 629	—	10 804
Dollar canadien	(28 624)	(8 518)	50	—	(313)	(37 405)
Autres devises	(276)	91	—	1	(13)	(197)
Total	(35 913)	(5 424)	253	5 173	(2 387)	(38 298)
2009						
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(4 168)	—	16	(1 837)	(579)	(6 568)
Livre sterling	648	7 192	—	7 326	—	15 166
Dollar canadien	(63 117)	2 628	9 199	—	361	(50 929)
Autres devises	153	213	—	(60)	(343)	(37)
Total	(66 484)	10 033	9 215	5 429	(561)	(42 368)

Le 31 octobre 2010, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec les autres devises, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 7 400 \$ [3 950 \$ au 31 octobre 2009] alors que les autres éléments du résultat étendu auraient respectivement été inférieurs ou supérieurs de 13 000 \$ [19 700 \$ au 31 octobre 2009].

Risque de variation des prix du carburant

La société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de se protéger contre les augmentations subites et importantes des prix du carburant, la société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins quinze mois.

Le 31 octobre 2010, si les prix du carburant avaient varié de 10 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 2 000 \$ [7 500 \$ au 31 octobre 2009].

Au 31 octobre 2010, 18 % des besoins estimatifs de l'exercice 2011 étaient couverts par des instruments financiers dérivés liés au carburant [21 % des besoins estimatifs de l'exercice 2010 et 2 % des besoins estimatifs de l'exercice 2011 étaient couverts au 31 octobre 2009].

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses dettes à long terme à taux variables. La société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Le 31 octobre 2010, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 1 000 \$ [800 \$ au 31 octobre 2009].

Gestion du risque de capital

Les objectifs de la société en termes de gestion du capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celle-ci afin de pouvoir poursuivre son exploitation, de fournir un rendement à ses actionnaires, de fournir des avantages à ses autres parties prenantes et de maintenir une structure de capital la plus optimale possible afin de réduire le coût en capital.

La société gère sa structure de capital en fonction de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut décider de déclarer des dividendes aux actionnaires, de remettre du capital à ses actionnaires et de racheter de ses actions sur le marché ou émettre de nouvelles actions.

La société effectue le suivi de sa structure en capital en utilisant le ratio dette/équité rajusté. Ce ratio se calcule comme suit : dette nette/avoir des actionnaires. La dette nette est égale à la somme de la dette à long terme, de la débenture et des obligations en vertu de contrats de location-exploitation, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie [non détenus en fiducie ou autrement réservés] et les placements dans des PCAA.

La stratégie de la société est de maintenir un ratio dette/équité inférieur à 1. Le calcul du ratio dette/équité en date du 31 octobre se résume comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Dette nette		
Dette à long terme	29 059	107 784
Débenture	—	3 156
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation [note 22]	637 520	385 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(180 627)	(180 552)
Placements dans des PCAA	(72 346)	(71 401)
	413 606	244 196
Capitaux propres	439 072	367 361
Ratio dette/équité	94,2 %	66,5 %

Les facilités de crédit de la société sont assorties de certaines clauses restrictives incluant entre autre un ratio d'endettement et un ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios sont suivis par la direction et ensuite soumis trimestriellement au conseil d'administration de la société. Au 31 octobre 2010, la société respecte ces ratios. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

7 DÉPÔTS

	2010	2009
	\$	\$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	10 554	10 784
Dépôts auprès de fournisseurs	31 837	31 808
	42 391	42 592
Moins tranche récupérable à moins d'un an	12 554	30 578
	29 837	12 014

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Aéronefs	145 499	118 402	143 936	102 055
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	48 682	38 913	45 456	34 803
Équipement d'aéronefs	43 137	37 185	44 081	36 833
Équipement informatiques	47 617	39 500	62 507	47 868
Moteurs d'aéronefs	20 172	13 364	20 172	11 891
Équipement et mobilier de bureau	29 646	23 615	30 765	22 937
Améliorations locatives	32 937	22 846	35 178	21 586
Pièces de rechange durables	29 841	22 618	28 095	17 896
Édifices administratifs	8 518	1 230	9 700	1 110
	406 049	317 673	419 890	296 979
Moins : amortissement cumulé	317 673		296 979	
Valeur nette	88 376		122 911	

9 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Écarts d'acquisition

La variation des écarts d'acquisition se présente comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	113 993	124 444
Acquisition	335	—
Radiation d'écarts d'acquisition	—	(8 468)
Écart de conversion	(1 874)	(1 983)
	112 454	113 993

Le 28 octobre 2010, la société a acquis certains actifs, pour une contrepartie au comptant de 770 \$ [471 £]. Ces actifs comprennent, entre autres, une marque de commerce au montant de 220 \$ [135 £] et des listes clients au montant de 220 \$ [135 £] et d'autres passifs nets de 5 \$ [4 £]. Un écart d'acquisition de 335 \$ [205 £] a été constaté à la suite de cette opération.

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2010, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses écarts d'acquisition et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2009, à l'exception de la radiation de 8 468 \$ effectuée dans le cadre de la restructuration du réseau de distribution en France *[voir note 18]*].

Autres actifs incorporels

	2010	2009
	\$	\$
Logiciels informatiques, net de l'amortissement cumulé de 60 126 \$ [37 111 \$ en 2009]	29 306	22 432
Marques de commerce, non amortissables	14 687	15 738
Listes de clients, net de l'amortissement cumulé de 2 023 \$ [1 876 \$ en 2009]	6 471	7 993
	50 464	46 163

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2010, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses marques de commerce et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2009].

10 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	2010	2009
	\$	\$
Placement dans Caribbean Investments B.V. [«CIBV»]	61 239	66 347
Frais reportés, solde non amorti	1 868	2 234
Autres placements	115	118
Divers	1 646	192
	64 868	68 891

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	66 347	68 114
Apport en capital	1 110	5 824
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette)	(490)	24
Écart de conversion	(5 728)	(7 615)
	61 239	66 347

La société détient une participation de 35 % dans CIBV, une société qui exploite cinq hôtels, situés au Mexique et en République Dominicaine. Le 6 octobre 2010, la société a effectué un apport en capital de 1 110 \$ [1 090 \$ US].

L'actionnaire majoritaire de CIBV pourrait exiger de la société qu'elle avance les fonds nécessaires au remboursement d'une des dettes à long terme de CIBV advenant que celle-ci ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus. Le montant maximal que la société pourrait devoir avancer ne peut cependant pas être supérieur à sa quote-part de 35 % de cette dette à long terme. Au 31 octobre 2010, la quote-part de la dette à long terme de la société s'élève à 8 118 \$ [7 968 \$ US].

11 EMPRUNTS BANCAIRES

Des crédits d'exploitation totalisant 10 000 € [14 155 \$] [11 287 € [17 942 \$] en 2009] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2010 et 2009.

Pour ses opérations en Europe, la société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 13 462 € [19 055 \$] [13 050 € [20 744 \$] en 2009]. Au 31 octobre 2010, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 3 394 € [4 806 \$] [6 220 € [9 888 \$] en 2009].

12 DÉBENTURE

Le 6 avril 2004, une filiale de la société a émis une débenture au montant de 3 156 \$ portant intérêt au taux de 6 %. La débenture a été remboursée en espèces le 6 novembre 2009, à la suite d'un amendement de l'entente initiale permettant le remboursement à cette date.

13

DETTE À LONG TERME

	2010	2009
	\$	\$
Emprunts garantis par des aéronefs au montant de 13 333 \$ US [26 667 \$ US au 31 octobre 2009], portant intérêt aux TIOL [taux interbancaire offert à Londres] majorés de 2,15 % et 3,25 % et remboursables par deux versements semestriels égaux jusqu'en août 2011	13 584	28 730
Montants utilisés en vertu des facilités de crédit à terme rotatif échéant de 2010 à 2012	15 000	77 963
Autres	475	991
	29 059	107 684
Moins versements échéant à moins d'un an	13 768	24 576
	15 291	83 108

Les versements à effectuer sur la dette à long terme au cours des deux prochains exercices sont comme suit :

	\$
2011	13 768
2012	15 291
	29 059

Au 31 octobre 2010, la société dispose d'un crédit à terme rotatif, qui a été augmenté le 9 février 2009 de 86 350 \$ à 157 000 \$ [à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA et conformément aux termes de l'entente], venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle, et, aux fins d'émission de lettre de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60 000 \$, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % des lettres de crédit émises. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL [Taux interbancaire offert à Londres], majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Au 31 octobre 2010, ce crédit à terme rotatif n'était pas utilisé.

Au 31 octobre 2010, la société dispose d'un crédit à terme rotatif au montant de 85 805 \$, échéant en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Cette entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Ce crédit à terme rotatif a porté intérêt au taux moyen de 1,28 % au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Ce crédit comporte également un mécanisme sous la forme d'option qui est effectif depuis la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA [voir note 5], qui permettra à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 47 025 \$ à partir des billets restructurés. Cette option est présentée à sa juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés à l'actif et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. La société a procédé à une évaluation de cette option en date du 31 octobre 2010 et n'a pas comptabilisé juste valeur pour cette option puisqu'elle était immatérielle à cette date.

14

AUTRES PASSIFS

	2010	2009
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées [note 21]	18 630	17 050
Avantages incitatifs reportés	18 500	12 739
Part des actionnaires sans contrôle	8 238	7 754
Gains reportés sur options liées au remboursement de crédits rotatifs	—	4 200
	45 368	41 743

Le 26 février 2010, la société a acquis, pour une contrepartie au comptant de 504 \$ [350 €], la part des actionnaires sans contrôle de Tourgreece Tourist Enterprises S.A, soit le solde des actions [10 %] qu'elle ne détenait pas.

15

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions autorisé

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans

autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Capital-actions émis et en circulation

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2008	32 678 241	154 198
Émission de la trésorerie	5 037 547	61 949
Exercice d'options	13 011	89
Solde au 31 octobre 2009	37 728 799	216 236
Émission de la trésorerie	97 302	1 226
Exercice d'options	23 733	142
Solde au 31 octobre 2010	37 849 834	217 604

Au 31 octobre 2010, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 997 796 et à 36 852 038 [869 249 et 36 859 550 au 31 octobre 2009].

Appel public à l'épargne

Les 30 septembre et 6 octobre 2009, la société, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, avait émis un total de 4 887 500 actions à droit de vote, composées d'actions de catégorie A et de catégorie B, au prix de 13,00 \$ l'action, pour un produit brut de 63 538 \$. Le produit net tiré de ce placement, déduction faite des commissions des preneurs fermes et des frais d'émissions, s'était élevé à 60 530 \$.

Régime de droits de souscription

À l'assemblée annuelle tenue le 12 mars 2008, les actionnaires ont ratifié le régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires modifié et mis à jour le 16 janvier 2008 [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions de catégorie A et à ceux d'actions de catégorie B le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2011, à moins qu'il soit résilié avant ladite assemblée.

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 1 945 000 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options octroyées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, sous réserve de l'atteinte des critères de performance déterminés lors de chaque octroi. Le solde d'options demeurant disponible pour octroi en vertu de ce régime est de 1 492 355. Les options octroyées en 2010 peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, à raison de trois tranches de 33 1/3 % à compter de la mi-décembre de chaque année, sous réserve de l'atteinte des critères de performance établis lors de l'octroi. Dans la mesure où les critères de performance établis lors de l'octroi auront été atteints, l'exercice de toute tranche d'options non acquise au cours de l'une des trois premières années suivant la date d'octroi en raison du fait que les critères de performance établis n'ont pas été atteints peut être reporté de trois ans.

Aucun solde n'était disponible pour octroi en vertu de l'ancien régime au 31 octobre 2010. Toutefois, lors de l'annulation des options octroyées en vertu de ce régime, un certain nombre d'options deviendront disponibles pour octroi futur. Toutes les options octroyées en vertu de l'ancien régime portent sur des actions de catégorie A ou des actions de catégorie B et sont octroyées à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options attribuées dans le passé peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers durant les deux premières années suivant l'attribution, pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2006, et d'un maximum de un tiers dans la deuxième année suivant l'attribution, pour les attributions subséquentes au 1^{er} novembre 2006, d'un maximum de deux tiers dans la troisième année et la totalité après le début de la quatrième année.

Les tableaux suivants résument l'information sur les options en circulation :

	2010		2009	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	1 101 140	18,31	716 173	22,85
Attribuées	682 570	12,25	441 084	11,18
Exercées	(23 733)	5,99	(13 011)	6,84
Annulées	(37 675)	19,82	(43 106)	24,32
À la fin de l'exercice	1 722 302	16,04	1 101 140	18,31
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	668 680	21,45	460 744	22,35

2010

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2010	Durée de vie moyenne pondérée	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2010	Prix moyen pondéré \$
3,80 à 6,99	26 987	2,0	5,35	26 987	5,35
9,90 à 15,68	1 155 500	8,9	11,91	178 537	11,88
21,36 à 28,41	416 992	6,4	21,93	340 336	22,06
37,03 à 37,25	122 823	6,6	37,24	122 820	37,24
	1 722 302		16,04	668 680	21,45

Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a attribué 682 570 [441 084 en 2009] options d'achat d'actions à certains de ses dirigeants et employés clés. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution se présentent comme suit :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	3,54 %	3,07 %
Durée de vie prévue	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	49,0 %	45,4 %
Rendement de l'action	—	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	5,02 \$	6,10 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 448 \$ [2 023 \$ en 2009] relativement à son régime d'options d'achat d'actions. Aucun montant n'a été comptabilisé au capital-actions à la suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice [nil en 2009].

Régime d'achat d'actions

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés admissibles de la société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2010, la société était autorisée à émettre un maximum de 263 192 actions de catégorie B. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la société a émis 97 302 actions de catégorie B [150 047 actions de catégorie B en 2009] pour un montant de 1 226 \$ [1 419 \$ en 2009] en vertu du régime d'achat d'actions.

Régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque employé admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global correspond à un montant entre 20 % à 60 % du pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 5 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au cadre admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant les six premiers mois de la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société.

Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par l'employé en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 153 \$ [186 \$ en 2009] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital.

Régime d'incitation à l'actionnariat permanent

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société. Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par le participant en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 234 \$ [247 \$ en 2009] relativement à son régime d'incitation à l'actionariat permanent.

Régime d'unités d'actions différées

Des unités d'actions différées [«UAD»] sont attribuées dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des hauts dirigeants et dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs indépendants. En vertu de ces régimes, chaque haut dirigeant admissible ou administrateur indépendant reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAD. Les UAD sont rachetées par la société lorsqu'un haut dirigeant ou un administrateur cesse d'être un participant du régime. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAD.

Au 31 octobre 2010, le nombre d'UAD attribué s'élevait à 55 387 [55 455 au 31 octobre 2009]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 99 \$ [307 \$ en 2009] relativement à son régime d'unités d'actions différées.

Régime d'unités d'actions avec restrictions

Des unités d'actions avec restrictions [«UAR»] sont attribuées annuellement dans le cadre du régime d'unités d'actions avec restrictions aux employés admissibles. En vertu de ce régime, chaque employé admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAR. La valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAR. Les droits rattachés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans. Lorsqu'acquises, les UAR sont immédiatement rachetées par la société, sous réserve de certaines conditions et certaines clauses de performances financières de la société. Aux fins du rachat d'UAR, la valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAR.

Au 31 octobre 2010, le nombre d'UAR attribué s'élevait à 418 841 [373 678 au 31 octobre 2009]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 1 121 \$ [90 \$ en 2009] relativement à son régime d'unités d'actions avec restrictions.

Résultat par action

Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action ont été calculés comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2010	2009
	\$	\$
NUMÉRATEUR		
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote	65 607	61 847
Intérêts sur la débenture pouvant être réglées en actions à droit de vote	—	131
Bénéfice servant au calcul du bénéfice dilué par action	65 607	61 978
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	37 796	33 168
Effet des titres dilutifs		
Débenture pouvant être réglée en actions à droit de vote	—	288
Options d'achat d'actions	197	29
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation rajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	37 993	33 485
Bénéfice de base par action	1,74	1,86
Bénéfice dilué par action	1,73	1,85

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, 570 292 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, 1 008 140 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

16

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion reportés	Cumul des autres éléments du résultat étendu
	\$	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au 31 octobre 2008	72 479	9 644	82 123
Variation au cours de l'exercice	(89 522)	(13 214)	(102 736)
Solde au 31 octobre 2009	(17 043)	(3 570)	(20 613)
Variation au cours de l'exercice	15 521	(13 233)	2 288
Solde au 31 octobre 2010	(1 522)	(16 803)	(18 325)

17

AMORTISSEMENT

	2010	2009
	\$	\$
Immobilisations corporelles	41 582	45 008
Actifs incorporels amortissables	12 047	10 822
Autres actifs	433	974
Avantages incitatifs reportés	(1 200)	(1 449)
Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 5]	(4 200)	(4 200)
	48 662	51 155

18

CHARGE (GAIN) DE RESTRUCTURATION

Le 24 septembre 2009, la société a annoncé un plan de restructuration afin d'apporter des changements structurels à son réseau de distribution en France. Ces modifications structurelles ont entraîné la fermeture d'un centre administratif et de certaines agences, et la cession de certaines autres agences. Au cours de l'exercice terminé au 31 octobre 2009, la société a constaté une charge de restructuration de 11 967 \$. Cette charge comprenait des charges monétaires de 2 900 \$, principalement composée de prestations de cessation d'emploi, une charge pour dépréciation d'actifs de 599 \$ ainsi qu'une radiation de 8 468 \$ des écarts d'acquisition après avoir soumis les actifs et écarts d'acquisition des agences visées par la restructuration à un test de dépréciation. Au 31 octobre 2009, le solde des immobilisations corporelles [voir note 8] comprend des actifs destinés à être vendus d'une valeur comptable nette de 1 050 \$, relativement au plan de restructuration.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la société a enregistré un gain sur la disposition d'actifs destinés à être vendus liés à la restructuration de 1 157 \$. Ce gain est principalement constitué de gain réalisé sur la cession d'agences pour lesquelles aucune charge de restructuration n'avait été comptabilisée.

19

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices présentés diffèrent du montant calculé en appliquant les taux d'impôts prévus par la loi au bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales.

Les raisons de cette différence et l'effet sur les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2010		2009	
	\$	%	\$	%
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	28 003	30,1	29 605	30,9
Variation des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :				
Effet des écarts de taux d'imposition nationaux et étrangers	(3 163)	(3,4)	(3 101)	(3,2)
Éléments non déductibles (non imposables)	(556)	(0,6)	4 499	4,7
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	(1 919)	(2,1)	(2 366)	(2,5)
Économies fiscales non comptabilisées	264	0,3	—	—
Ajustement d'exercices antérieurs	1 394	1,5	1 201	1,2
Incidence découlant de changements de taux	(121)	(0,1)	—	—
Incidence découlant d'écarts de taux sur les éléments temporaires	209	0,2	(1 368)	(1,4)
Provision pour moins-value	(30)	0,0	1 690	1,8
Autres	(275)	(0,3)	756	0,8
	23 806	25,6	30 916	32,3

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Impôts futurs		
Pertes reportées et autres déductions fiscales	3 482	8 139
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	(15 183)	(19 799)
Réserves et provisions non déductibles	17 549	21 391
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu et aux instruments financiers dérivés	465	8 580
Autres	(917)	(860)
Total des impôts futurs	5 396	17 451
Provision pour moins-value	(5 327)	(12 340)
Actifs d'impôts futurs nets	69	5 111
Actifs d'impôts futurs à court terme	2 895	12 860
Actifs d'impôts futurs à long terme	9 650	10 454
Passifs d'impôts futurs à court terme	(106)	(266)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(12 370)	(17 937)
Actifs d'impôts futurs nets	69	5 111

Au 31 octobre 2010, les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres déductions fiscales pour lesquels une moins-value a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales au Canada et dans les Caraïbes, totalisaient respectivement 519 \$ [2 401 \$ au 31 octobre 2009] et 8 556 MXP (669 \$) [Nil au 31 octobre 2009]. Au 31 octobre 2010, il ne subsiste plus de pertes à reporter prospectivement autres qu'en capital en Europe pour lesquelles une moins-value a été comptabilisée [17 102 € (27 186 \$) au 31 octobre 2009].

De ces pertes et déductions, un montant de 519 \$ vient à échéance au cours des années 2026 et subséquentes et un montant de 8 556 MXP (669 \$) vient à échéance au cours de l'année 2020. Concernant les pertes à reporter de l'Europe totalisant 17 102 € (27 186 \$) au 31 octobre 2009, le solde inutilisé de 14 376 € (20 350 \$) est venu à échéance au cours de l'année.

Les bénéfices non répartis des filiales étrangères de la société sont considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée à leur égard. Si ces bénéfices sont distribués sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à des retenues d'impôts.

20 OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations importantes entre sociétés apparentées se détaillent comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Dépenses d'exploitation effectuées auprès d'une société satellite	13 283	18 055

21 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. Ces ententes prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service admissibles et la moyenne des gains admissibles des cinq années pour lesquelles les gains admissibles du participant étaient les plus élevés. Ces ententes de retraite ne sont pas capitalisées, cependant, afin de garantir ses obligations, la société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 27 976 \$ [voir note 13]. La société mesure l'obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre de chaque exercice à l'aide d'une estimation actuarielle.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées :

	2010	2009
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	20 674	15 414
Coût des services rendus	774	768
Coût des modifications	293	320
Intérêts débiteurs	1 222	1 219
Prestations versées	(715)	(100)
Perte actuarielle sur l'obligation	3 077	3 053
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	25 325	20 674

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation du régime de retraite et des montants inscrits au bilan sous la rubrique «autres passifs» :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs du régime à la juste valeur	—	—
Obligation au titre des prestations constituées	25 325	20 674
Déficit du régime	25 325	20 674
Coût non amorti des services passés	1 058	980
Perte actuarielle nette non amortie	5 637	2 644
Passif au titre des prestations constituées	18 630	17 050

Le tableau suivant présente les composantes du coût du régime de retraite :

	2010	2009
	\$	\$
Coût des services rendus	774	768
Intérêts débiteurs	1 222	1 219
Amortissement du coût des services passés	214	901
Amortissement de la perte actuarielle nette	84	—
Charge de retraite	2 294	2 888

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer l'obligation de la société au titre des prestations constituées et la charge de retraite de la société étaient comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,75	5,75
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00
Charge de retraite		
Taux d'actualisation	5,75	7,25
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00

22

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la société en vertu d'ententes avec des fournisseurs s'élèvent à 272 334 \$ alors que ceux en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des aéronefs, à des immeubles, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élèvent à 637 520 \$. Ces engagements totalisent 909 853 \$ et se répartissent comme suit : 204 104 \$, 475 716 \$ [466 938 \$ US], 225 063 \$ [158 999 €] et 4 970 \$ [3 045 £].

Les versements annuels à effectuer en vertu de ces engagements au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

	\$
2011	268 943
2012	148 678
2013	129 020
2014	94 387
2015	60 614

- b) En 2012, l'actionnaire minoritaire de la filiale Jonview Canada Inc., qui est également un actionnaire de la société, pourra exiger que la société achète les actions qu'il détient dans Jonview Canada Inc. à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé pourra être réglé, au gré de la société, en espèces ou par voie d'émission d'actions.
- c) Les actionnaires minoritaires de la filiale Travel Superstore Inc. pourraient exiger, entre 2011 et 2015, que la société achète les actions de Travel Superstore Inc. qu'ils détiennent à un prix égal à leur juste valeur marchande et payable en espèces.
- d) Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la société.
- e) L'actionnaire minoritaire de la filiale Trafictours Canada Inc. pourrait exiger, selon certaines circonstances, que la société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix égal à une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces.

23

GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12, 13 et 20 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces lettres sont généralement émises pour un an et sont renouvelables.

La société a également remis aux organismes de réglementation des lettres de crédit garantissant, entre autres, certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 octobre 2010, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 467 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2010, le montant total de ces garanties s'élevait à 957 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2010, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Facilité de cautionnement

Depuis le 5 mai 2010, la société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 50 000 \$. En vertu de cette entente, la société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2010, cette facilité n'était pas utilisée.

24

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Amérique \$	Europe \$	Total \$
2010			
Revenus provenant de tiers	2 567 983	930 894	3 498 877
Dépenses d'exploitation	2 480 817	890 478	3 371 295
	87 166	40 416	127 582
2009			
Revenus provenant de tiers	2 552 348	992 993	3 545 341
Dépenses d'exploitation	2 482 744	969 202	3 451 946
	69 604	23 791	93 395

	Revenus ⁽¹⁾		Immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	
	2010 \$	2009 \$	2010 \$	2009 \$
Canada	2 532 147	2 513 216	147 247	173 167
France	666 004	776 742	57 587	59 129
Royaume-Uni	248 245	199 159	34 517	38 079
Autres	52 481	56 224	11 943	12 692
	3 498 877	3 545 341	251 294	283 067

⁽¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

Données financières supplémentaires

[en milliers de dollars, à l'exception des montants par action]

	2010	2009	2008	2007	2006
États consolidés des résultats					
Revenus	3 498 877	3 545 341	3 512 851	3 045 917	2 603 746
Dépenses d'exploitation	3 371 295	3 451 946	3 385 083	2 909 570	2 476 802
	127 582	93 395	127 768	136 347	126 944
Dépenses et autres revenus					
Amortissement	48 662	51 155	56 147	50 176	39 360
Intérêts sur la dette à long terme et débetures	2 225	4 866	7 538	6 229	7 264
Autres frais d'intérêts et frais financiers	2 359	2 679	1 758	1 929	1 484
Revenus d'intérêts	(3 036)	(4 588)	(16 172)	(19 745)	(15 706)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(9 341)	(68 267)	106 435	(26 577)	—
(Gain) perte de change sur les éléments monétaires à long terme	(1 109)	(135)	2 295	(3 023)	(4 162)
Charge (gain) de restructuration et radiation d'écarts d'acquisition	(1 157)	11 967	—	3 900	—
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA	(4 648)	(68)	45 927	11 200	—
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	—	—	(1 605)	—	—
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des sociétés satellites	490	(24)	427	(651)	(375)
	34 445	(2 415)	202 750	23 438	27 865
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	93 137	95 810	(74 982)	112 909	99 079
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	23 806	30 916	(28 875)	34 350	32 046
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 724)	(3 047)	(3 287)	(737)	(1 263)
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	65 607	61 847	(49 394)	77 822	65 770
Bénéfice (perte) de base par action	1,74	1,86	(1,49)	2,30	1,88
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	1,73	1,85	(1,49)	2,27	1,85
Flux de trésorerie liés aux :					
Activités d'exploitation	119 131	45 234	95 069	156 728	102 511
Activités d'investissement	(27 819)	(26 662)	(142 027)	(195 657)	(31 405)
Activités de financement	(81 034)	18 303	15 091	(14 830)	(152 046)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 203)	(2 090)	10 866	5 640	2 332
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	75	34 785	(21 001)	(48 119)	(78 608)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice					
	180 627	180 552	145 767	166 768	214 887
Marge brute d'autofinancement ¹	105 173	108 380	121 166	125 868	104 802
Total de l'actif	1 189 458	1 129 503	1 267 214	1 072 377	959 195
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	29 059	107 684	150 085	88 681	84 248
Débetures	—	3 156	3 156	3 156	3 156
Capitaux propres	439 072	367 361	345 930	283 452	295 963
Ratio d'endettement ²	0,63	0,67	0,73	0,74	0,69
Valeur comptable par action ³	11,60	9,74	10,59	8,43	8,80
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires ⁴	16,3 %	17,3 %	(15,9 %)	27,0 %	20,0 %
Statistiques – capital actions (en milliers)					
Actions en circulation à la fin de l'exercice	37 850	37 729	32 678	33 628	33 648
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (avant dilution)	37 796	33 168	33 108	33 763	34 907
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution)	37 993	33 485	33 108	34 212	35 660

¹ Représente les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation desquels sont soustraits la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation, la variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués et la variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation.

² Représente le total du passif sur le total de l'actif.

³ Correspond aux capitaux propres divisés par le nombre total d'actions en circulation.

⁴ Correspond au bénéfice net (à la perte nette) divisé(e) par la moyenne des capitaux propres.

Conseil d'administration

Haute direction



Jean-Marc Eustache^{1a}
Président du conseil d'administration
Président et chef de la direction
Transat A.T. inc.



André Bisson, O.C.^{1, 3a, 4}
Président du conseil d'administration,
CIRANO
Chancelier émérite, Université de Montréal



Lina De Cesare
Conseillère du président,
Transat A.T. inc.



Jean Pierre Delisle³
Administrateur de sociétés
et de successions



W. Brian Edwards
Entrepreneur et administrateur de sociétés



H. Clifford Hatch Jr.^{1, 2, 4a}
Président et chef de la direction,
Cliffco Investments Limited



Jean-Yves Leblanc^{2, 4}
Administrateur de sociétés



Jacques Simoneau^{3, 4}
Administrateur de sociétés



Philippe Sureau
Conseiller du président,
Transat A.T. inc.



John D. Thompson^{1, 2a, 3}
Administrateur de sociétés



Dennis Wood, O.C.²
Président et chef de la direction,
DWH Inc.

Jean-Marc Eustache
Président et chef de la direction

Nelson Gentiletti
Chef de l'exploitation

Michel Bellefeuille
Vice-président et chef de la direction
des systèmes d'information

Bernard Bussiès
Vice-président, affaires juridiques
et secrétaire de la société

André De Montigny
Vice-président,
développement des affaires

Michel Lemay
Vice-président, affaires publiques
et communication

Jean-Luk Pellerin
Vice-président, ressources humaines
et chef du développement du talent

Denis Pétrin
Vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière

Air Consultants Europe
Marc Koenis
Directeur général

Air Transat
Allen B. Graham
Président-directeur général

Canadian Affair
Anette Rayner
Présidente-directrice générale

Eleva Travel
Esteban Benavides
Directeur général

Handlex
Jean-Luc Paiement
Président-directeur général

Jonview Canada
Andrew Lind
Vice-président
et directeur général

Tourgreece
Vassilis P. Sakellaris
Président

Transat Distribution Canada
Yves Lalumière
Président

Transat France
Patrice Caradec
Président-directeur général

Transat Tours Canada
Michael DiLollo
Président

Trip Central
Richard Vanderlubbe
Président

¹ Comité exécutif

² Comité des ressources humaines
et de la rémunération

³ Comité de vérification

⁴ Comité de régie de l'entreprise
et des nominations

^a Président du comité

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau,
bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Renseignements

www.transat.com
Pour tout renseignement,
contacter par écrit
le vice-président,
finances et administration
et chef de la direction
financière.

*This annual report
is available in English.*

Bourse

Toronto Stock Exchange (TSX)
TRZ.B; TRZ.A.

**Agent des transferts
et agent comptable
des registres**

Compagnie Trust CIBC Mellon
2001, rue University,
bureau 1600
Montréal (Québec)
H3A 2A6
Sans frais : 1.800.387.0825
inquiries@cibcmellon.com
www.cibcmellon.com

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Assemblée annuelle et
extraordinaire des actionnaires
Le 10 mars 2011 à 10 h 00
Musée des beaux-arts de Montréal
Auditorium Maxwell-Cummings
1379, rue Sherbrooke Ouest
Montréal QC H3G 1J5

Conception graphique
Claude Angers

Photos de Jean-Marc Eustache
et des membres du conseil d'administration
Pierre Charbonneau

Photo de W. Brian Edwards
Yves Renaud

